



ANNUEL REGLEMENTS MAITRES 2025



SOMMAIRE

Annuel règlement Maîtres 2025.....	1
Sommaire	2
Préambule et nouveautés 2025	3
Dispositions générales Maîtres.....	5
Circuit fédéral Maîtres.....	8
Championnat de France des relais Maîtres	10
Championnat de France N2 hiver des Maîtres	12
Championnat de France hiver N1 Open des Maîtres	16
Championnat de France Interclubs des Maîtres	20
Championnat de France été N2 des Maîtres.....	24
Championnat de France été Open des Maîtres	28
Championnat de France été Open eau libre des Maîtres	33
Classement National des Clubs Maîtres	34
Natation Artistique	36
Plongeon.....	45

PREAMBULE ET NOUVEAUTES 2025

Conformément à nos engagements, nous effectuons quelques modifications importantes de la natation Maîtres, puisque nous changeons d'olympiade. Une stabilité est garantie (dans la mesure du possible) pour 2025-2028.

Compétitions Maîtres (en général) :

- ⇒ Toutes les courses Maîtres seront désormais définies à partir de C1, donc à partir de 25 ans au 31/12 de l'année concernée. Fin de l'autorisation permettant aux C0 de participer aux compétitions Maîtres.
- ⇒ Refonte des coefficients de rajeunissement en changeant le mode de calcul. Du top10 mondial datant de quelques années, ce sont désormais les performances des 10 All Time Ranking Français qui serviront de base pour déterminer les nouveaux coefficients.
- ⇒ Dans la mesure du possible, la période d'engagement sera du lundi au lundi de la semaine des compétitions à 23h59.59 (et non plus les dimanches) pour éviter les oublis d'engagements dus aux week-end.

Championnat de France des relais :

- ⇒ Maintien du système de web-confrontation sur 3 à 6 sites choisis par le CCM, parmi les postulants.
- ⇒ Reprise du système de calcul des relais aux interclubs Maîtres, à savoir calcul de chaque coefficient individuel, puis application de la moyenne des coefficients au temps réalisé.
- ⇒ Inversion dans le planning du 4x100NL Mixte et du 4x200NL Mixte pour rééquilibrer les réunions, et éviter de nager deux 200NL trop rapprochés.

Championnat de France Interclubs des Maîtres :

- ⇒ Modification du programme des IC Maîtres. Le 400NL et le 200 4N reviennent en remplacement respectivement du 200NL et du 100 4N.
- ⇒ Inversion des réunions pour les épreuves individuelles.
- ⇒ Participer à une compétition de qualification régionale, entraîne implicitement l'obligation de déclarer la participation au championnat de France interclubs des Maîtres. Les clubs qui ne répondront pas sur leur espace extraNat pendant la période dévolue se verront appliquer une amende « Forfait non déclaré » (voir tarif de la Natation Course) pour chacune de leurs équipes classées dans le Top 200.
- ⇒ Les équipes ayant au préalable déclaré leur participation et ne s'étant pas inscrites lors de la période d'engagement extraNat devront s'acquitter d'une amende de 250€, majorée à 450€ en cas de récidive dans les quatre ans.
- ⇒ Pour le championnat de France interclubs N2, les équipes 2 ou 3 seront classées mais ne pourront pas être récompensées. Le podium sera donc réservé aux équipes des clubs n'ayant pas participé au championnat de France interclubs N1.

Championnat de France eau libre des Maîtres :

- ⇒ Ce championnat ne sera plus organisé le dimanche AM des championnats de France été N1 Maîtres.
- ⇒ Ce championnat se déroulera pendant les championnats de France eau libre élite, ou à défaut, conjointement avec une étape de coupe de France ou un Aquachallenge. Dans tous les cas, ce sera une épreuve de 3000m exclusivement réservée aux nageuses et nageurs Maîtres licenciés compétiteurs.

Championnat de France hiver/été N1 Open des Maîtres :

- ⇒ Comme prévu, poursuite du changement du programme : inversion des nages pap/dos/brasse, et décalage des relais (celui du jeudi passe le vendredi... etc.). Etude de la possibilité de faire tourner le libre également avec le sprint le week-end et 800/1500 en début d'AM.
- ⇒ Poursuite de l'adaptation des grilles de qualification N1 pour limiter la participation aux championnats N1 à 1250 nageuses et nageurs et éviter qu'une épreuve (hors 400m et plus) ne dure plus d'une heure.
- ⇒ Les engagements manuels qui auraient pu être réalisés automatiquement via extraNat lors de la période de saisie des engagements seront désormais facturés avec un complément de 60€ par épreuve individuelle ou relais.
- ⇒ Les championnats de France été N1 se dérouleront sur 8 réunions en ajoutant le dimanche après-midi jusqu'à 18h00 environ.
- ⇒ Instauration d'une amende en cas de non-réalisation d'un temps limite. Une grille sera établie pour fixer les limites « TLD » (Temps Limite Dépassé).
- ⇒ Pour le Classement National des Clubs Maîtres, une victoire au N1 rapportait 11 points puis 9 points pour le deuxième et 8,7,6,5,4,3,2,1 pour le dixième. Cette grille est conservée pour les N2, mais désormais ce sera 33, 27, 24, 21, 18, 15, 12, 9, 6 et 3 points.

Championnat de France hiver/été N2 des Maîtres :

- ⇒ Comme prévu, poursuite du changement du programme : inversion des nages pap/dos/brasse, et décalage des relais (celui du jeudi passe le vendredi... etc.). Etude de la possibilité de faire tourner le libre également avec le sprint le week-end et 800/1500 en début d'AM.
- ⇒ Les engagements manuels qui auraient pu être réalisés automatiquement via extraNat lors de la période de saisie des engagements seront désormais facturés avec un complément de 60€ par épreuve individuelle ou relais.
- ⇒ Les dates des championnats hiver et été N2 sont fixées trois semaines avant les N1 sur un week-end.

Circuit Fédéral :

- ⇒ Aucun changement sportif par rapport à 2024.
- ⇒ La date maximum pour demander la labélisation nationale 2025 est fixée au 31 octobre 2024 (le dossier sera disponible en téléchargement début septembre).
- ⇒ Possibilité d'envoyer un délégué CCM à tous les meetings du circuit fédéral.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES MAÎTRES

Les catégories Maîtres :

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1^{er} janvier au 31 décembre). Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année N sera considéré comme un nageur maître né un 1^{er} janvier de la même année N).
- Le tableau des différentes catégories :

Individuel		Relais
C1 : de 25 à 29 ans	né(e) entre 2000 et 1996	R1 : Entre 100 et 119 ans
C2 : de 30 à 34 ans	né(e) entre 1995 et 1991	R2 : Entre 120 et 159 ans
C3 : de 35 à 39 ans	né(e) entre 1990 et 1986	R3 : Entre 160 et 199 ans
C4 : de 40 à 44 ans	né(e) entre 1985 et 1981	R4 : Entre 200 et 239 ans
C5 : de 45 à 49 ans	né(e) entre 1980 et 1976	R5 : Entre 240 et 279 ans
C6 : de 50 à 54 ans	né(e) entre 1975 et 1971	R6 : Entre 280 et 319 ans
C7 : de 55 à 59 ans	né(e) entre 1970 et 1966	R7 : Entre 320 et 359 ans
C8 : de 60 à 64 ans	né(e) entre 1965 et 1961	R8 : 360 ans et plus
C9 : de 65 à 69 ans	né(e) entre 1960 et 1956	
C10 : de 70 à 74 ans	né(e) entre 1955 et 1951	
C11 : de 75 à 79 ans	né(e) entre 1950 et 1946	
C12 : de 80 à 84 ans	né(e) entre 1945 et 1941	
C13 : de 85 à 89 ans	né(e) entre 1940 et 1936	
C14 : de 90 à 94 ans	né(e) entre 1935 et 1931	
C15 : plus de 95 ans	né(e) avant 1930	

Qualification des nageurs C1 aux championnats de France été/hiver :

- Pour se qualifier aux championnats de France et aux N2, un nageur C1 (de 25 à 29 ans) pourra utiliser ses performances réalisées en natation course présentes dans la base, le tout dans le respect des dates retenues pour une éventuelle qualification (en général, l'année en cours et les deux années précédentes).

Généralités sur les compétitions maîtres :

- Pour être acceptée dans la base, une compétition exclusivement maître devra réunir au moins cinq nageurs d'au moins deux clubs différents et comporter au moins vingt performances valides et une période d'engagement spécifique ouverte sur extraNat.
- Les compétitions sous le format FFNex ne seront pas prises en compte, sauf bien entendu dans les cas spécifiques prévus comme une course de remplaçants aux interclubs par exemple.
- La mixité des séries est autorisée pour toutes les compétitions Maîtres sauf pour les championnats de France individuels. Cette possibilité est laissée au libre choix de l'organisateur. Afin d'éviter qu'un nageur soit seul dans une série, une mixité aux championnats de France peut être envisagée, à condition qu'une ligne vide puisse séparer les dames des messieurs.

Résultats et records :

- En individuel :

- ⇒ Les résultats réalisés lors de compétitions à l'étranger peuvent être intégrés dans la base fédérale, lorsque ces compétitions apparaissent au calendrier de l'Euro Aqua ou de la WA (même règle que pour la Natation Course).
- ⇒ Les nageurs C0 ne sont plus autorisés à participer aux compétitions Maîtres.
- ⇒ Pour valider un record de France, d'Europe ou du monde, c'est l'âge à la date du 31 décembre de l'année en cours qui fait foi.
- ⇒ Lorsque le chronométrage automatique n'est pas disponible, il conviendra de prévenir l'organisateur d'une tentative de record de France. L'homologation ne pourra être validée qu'en cas de présence de trois chronométreurs en manuel, ou trois temps de poire en semi-automatique.
- ⇒ Un temps de passage ne pourra jamais constituer une performance retenue dans la base. Seul le premier relayeur aura sa performance inscrite dans la base pour la totalité de la distance parcourue. (200NL pour le start du relais 4x200NL par exemple).

- En relais :

- ⇒ Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France, d'un record d'Europe et d'un record du monde.
- ⇒ Le temps réalisé par un relais mixte au départ d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10 x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet d'un record national.
- ⇒ Pour valider un record d'Europe ou du monde en relais, les nageurs devront tous avoir la même nationalité.

Modalités d'engagements communes aux différentes compétitions nationales :

- Une période d'engagements (généralement du lundi 0h00 au lundi précédant la compétition) est fixée, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements devront être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr, au maximum quinze jours après la fin de la compétition. En cas de non-paiement dans les délais impartis, une pénalité de 105€ sera réclamée.
- La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le jour suivant la clôture des engagements (généralement le mardi à 0h01).
- La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique (généralement le veille du début de la compétition).
- Aucun engagement supplémentaire ne sera effectué manuellement après la clôture de la période via extraNat.fr, sauf dérogation tout à fait exceptionnelle validée par le CCM (et donnant lieu à une pénalité de 60€ par épreuve individuelle).
 - **En N1**, pour respecter l'antériorité des décisions, aucune dérogation ne sera accordée à un nageur non-inscrit dans les délais impartis. Il sera néanmoins possible de rajouter des épreuves si la demande est effectuée avant la fin de la réunion technique. Tout changement d'épreuve sera refusé.
 - **En N2**, les engagements d'un nageur non-inscrit dans les délais impartis seront possibles (avec une majoration). Il sera également possible de rajouter des épreuves si la demande est effectuée avant la fin de la réunion technique. Tout changement d'épreuve sera refusé.
- Toutes les réclamations, toutes les demandes de dérogations devront être déposées par un responsable ou un entraîneur du club par mail à maitres@ffnatation.fr.
- Les courriels adressés par les nageurs eux-mêmes ne seront pas traités.

Les coefficients de rajeunissement :

Pour permettre la comparaison de performance entre générations, un système complexe de coefficients a été instauré, sur la base des moyennes du top10 mondial pour chaque épreuve. Une refonte des coefficients a été effectuée pour 2025, sur la base des ATR Français, afin d'actualiser au plus proche nos particularités nationales, et ainsi pouvoir dans le futur réaliser un système dynamique qui évoluera chaque année, et permettre l'établissement aisé de grilles de qualification « aux points ».

Dames :	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
50NL	1,000	1,028	1,041	1,047	1,072	1,118	1,167	1,209	1,280	1,421	1,664	2,092	2,200	2,350	2,502	3,006
100NL	1,000	1,021	1,041	1,050	1,081	1,123	1,189	1,248	1,339	1,457	1,785	2,165	2,200	2,337	2,777	3,385
200NL	1,000	1,025	1,029	1,053	1,083	1,120	1,149	1,247	1,324	1,466	1,813	2,327	2,450	2,600	2,950	3,643
400NL	1,000	1,011	1,035	1,055	1,076	1,095	1,137	1,239	1,330	1,481	1,780	2,166	2,350	2,531	3,072	3,839
800NL	1,000	1,020	1,042	1,047	1,084	1,092	1,144	1,238	1,343	1,471	1,754	2,241	2,300	2,424	2,876	3,494
1500NL	1,000	1,001	1,002	1,019	1,033	1,048	1,122	1,218	1,301	1,450	1,751	1,971	2,158	2,521	3,010	3,682
50dos	1,000	1,013	1,028	1,041	1,104	1,128	1,196	1,251	1,345	1,558	1,817	2,042	2,200	2,400	2,667	3,197
100dos	1,000	1,025	1,026	1,045	1,100	1,146	1,231	1,276	1,375	1,602	1,894	2,164	2,300	2,448	2,908	3,537
200dos	1,000	1,034	1,035	1,070	1,105	1,145	1,215	1,266	1,366	1,609	1,852	2,190	2,300	2,520	3,012	3,690
50bra	1,000	1,004	1,024	1,054	1,091	1,129	1,181	1,225	1,312	1,449	1,618	1,890	1,962	2,254	2,640	3,159
100bra	1,000	1,003	1,030	1,070	1,102	1,137	1,188	1,268	1,337	1,495	1,665	2,049	2,190	2,312	2,723	3,279
200bra	1,000	1,001	1,028	1,070	1,093	1,137	1,188	1,269	1,344	1,470	1,660	2,096	2,200	2,373	2,812	3,414
50pap	1,000	1,024	1,052	1,053	1,108	1,162	1,210	1,296	1,414	1,578	2,094	2,993	3,000	3,100	3,282	4,135
100pap	1,000	1,022	1,041	1,080	1,139	1,166	1,246	1,366	1,515	1,786	2,151	2,780	2,990	3,294	4,224	5,636
200pap	1,000	1,021	1,045	1,071	1,125	1,197	1,305	1,396	1,535	1,799	2,117	2,683	2,830	3,544	4,600	6,221
104N	1,000	1,005	1,023	1,049	1,094	1,145	1,193	1,288	1,365	1,511	1,837	2,285	2,400	2,512	3,023	3,736
204N	1,000	1,001	1,029	1,064	1,099	1,134	1,187	1,318	1,419	1,601	1,946	2,333	2,400	2,684	3,277	4,122
404N	1,000	1,003	1,035	1,057	1,091	1,127	1,219	1,308	1,377	1,737	1,783	2,595	2,750	2,859	3,565	4,600

Hommes :	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
50NL	1,000	1,009	1,043	1,061	1,068	1,093	1,143	1,171	1,218	1,300	1,397	1,593	2,015	2,100	2,200	2,423
100NL	1,000	1,015	1,045	1,065	1,067	1,092	1,131	1,171	1,248	1,366	1,508	1,762	2,185	2,300	2,400	2,697
200NL	1,000	1,013	1,032	1,057	1,060	1,092	1,127	1,191	1,266	1,390	1,562	1,767	2,385	2,400	2,543	3,066
400NL	1,000	1,005	1,024	1,045	1,061	1,088	1,134	1,182	1,258	1,391	1,577	1,875	2,445	2,500	2,600	3,065
800NL	1,000	1,000	1,002	1,032	1,046	1,067	1,113	1,163	1,230	1,387	1,574	2,045	2,351	2,600	2,700	3,193
1500NL	1,000	1,001	1,002	1,024	1,037	1,074	1,107	1,181	1,248	1,436	1,619	2,019	2,146	2,650	2,750	3,345
50dos	1,000	1,011	1,041	1,075	1,087	1,113	1,157	1,205	1,244	1,371	1,559	1,824	2,253	2,300	2,423	2,842
100dos	1,000	1,009	1,039	1,077	1,090	1,130	1,181	1,248	1,301	1,423	1,659	1,975	2,459	2,500	2,607	3,095
200dos	1,000	1,019	1,046	1,070	1,094	1,122	1,186	1,243	1,330	1,447	1,716	2,043	2,442	2,600	2,700	3,211
50bra	1,000	1,011	1,034	1,048	1,061	1,090	1,147	1,187	1,243	1,349	1,443	1,626	2,034	2,100	2,394	2,848
100bra	1,000	1,012	1,034	1,053	1,069	1,102	1,155	1,223	1,285	1,409	1,498	1,782	2,249	2,300	2,625	3,192
200bra	1,000	1,008	1,025	1,045	1,067	1,100	1,166	1,228	1,299	1,425	1,521	1,804	2,453	2,500	2,667	3,231
50pap	1,000	1,004	1,026	1,050	1,069	1,088	1,142	1,181	1,245	1,397	1,567	2,148	3,014	3,100	3,200	3,875
100pap	1,000	1,014	1,025	1,061	1,070	1,101	1,149	1,249	1,338	1,515	1,778	2,482	3,406	3,500	4,410	6,387
200pap	1,000	1,016	1,031	1,051	1,088	1,104	1,191	1,273	1,447	1,611	2,068	2,335	3,506	3,600	4,209	5,740
104N	1,000	1,014	1,034	1,059	1,067	1,092	1,145	1,200	1,266	1,391	1,560	1,918	2,646	2,800	2,900	3,030
204N	1,000	1,033	1,045	1,069	1,080	1,104	1,167	1,239	1,340	1,464	1,691	2,468	2,684	2,800	2,973	3,707
404N	1,000	1,018	1,030	1,039	1,066	1,081	1,154	1,224	1,318	1,450	1,707	2,069	3,005	3,100	3,200	3,825

XIV^e CIRCUIT FEDERAL

Préambule :

Le circuit fédéral des Maîtres est une compétition qui a pour but de prendre en compte certains meetings obligatoirement avec le label « national » et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive.

Des classements nationaux récompensent chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes. Les récompenses sont remises lors des championnats d'hiver des Maîtres de l'année suivante.

Objectif :

Promouvoir l'activité des Maîtres et dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

Conditions d'accès :

Réservé aux nageuses et nageurs maîtres à partir de la catégorie C1 (plus de 25 ans) titulaire d'une licence compétiteur FFN.

Nombre de compétitions – Contenu du programme – Modalités :

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet. Un meeting annulé pourra être reprogrammé exceptionnellement sur demande auprès du CCM. Les clubs auront jusqu'au 31 octobre 2024 pour déclarer leurs meetings de 2025. (Le dossier sera disponible en téléchargement début septembre).

Jury :

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. Un délégué du CCM pourra être envoyé sur chaque meetings.

Classements spécifiques à la compétition :

Le classement complet intègre 17 épreuves (50, 100 et 200 de chaque spécialité + 400NL, 800NL, 1500NL, 200 4N et 400 4N).

Deux types de classement sont proposés :

Un classement club :

Pour chaque compétition du circuit, les deux meilleures performances individuelles aux points à la table de cotation FFN seront comptabilisées pour chaque nageur engagé. Les performances réalisées en petit bassin seront converties en équivalence grand bassin, en appliquant deux fois la table de conversion (Voir dispositions générales Maîtres).

Un maximum de trente nageurs par club et par compétition sera comptabilisé.

Des classements individuels :

Pour chaque étape, seuls les points des cinq meilleures courses seront retenus. Ex : un nageur nageant six épreuves lors d'une compétition ne pourra pas bénéficier de sa moins bonne performance aux points, dans tous les cas y compris celui où il n'améliore aucune performance sur les cinq épreuves retenues. La meilleure performance de chaque épreuve sera retenue pour le classement de chacun des circuits. Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. Les améliorations d'une performance seront prises en compte. Les temps réalisés en bassin de 25m seront convertis en temps grand bassin en appliquant deux fois la table de conversion.

Le classement final correspondra au cumul de points obtenus par ce nageur.

Classement des individus Complet : les 17 épreuves (toutes sauf le 100 4N).

Classement des individus Sprint : 8 épreuves => 50 et 100 dans chaque nage.

Classement des individus Fond : 7 épreuves => 200 pap, dos, brasse + 400 NL, 800NL, 1500 NL, et 400 4N.

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à cinq étapes au minimum inscrites sur le calendrier avec au moins deux championnats régionaux ou nationaux et au moins trois meetings. Le CCM pourra réduire ce nombre en fonction de la situation sanitaire et du nombre de compétitions annulées.

Pour valider une étape, chaque nageur devra participer à au moins une épreuve inscrite au programme du classement concerné. (Exemple un nageur inscrit à un meeting au 1500NL et au 200 pap ne validera pas cette étape pour le classement des individus Sprint => il lui faudra donc nager lors d'au moins trois autres meetings pour apparaître dans ce classement).

Récompenses :

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors de la finale des championnats de France hiver de la saison suivante.

Circuit Club :

Coupes pour les trois premières équipes au nombre de points marqués.

Circuit individuel Complet :

Des récompenses seront distribuées pour les premiers de chaque catégorie dames et messieurs.

Circuit individuel Sprint et Circuit individuel Fond :

Des récompenses seront distribuées pour les huit premiers toutes catégories confondues.

IV^e Championnat de France de Relais

Lieux :	A définir
Date de la compétition :	Du samedi 25 janvier au dimanche 26 janvier 2025
Nombre de réunions :	2 : obligatoirement la R1 le samedi et la R2 le dimanche
Période d'engagement :	Du lundi 13 janvier au lundi 20 janvier 2025

Préambule :

Afin de permettre la participation des maîtres à des épreuves absentes des championnats de France, la FFN a créé une compétition spécifique aux relais rarement disputés (4x100 et 4x200).

Ce championnat sera disputé sur plusieurs sites (3 à 6). Un système de « Web Challenge » est mis en place pour proposer un classement unique.

Cette journée sera une date protégée. Toute compétition maîtres se déroulant sur ces dates pourra être invalidée par le CCM.

Les structures souhaitant organiser ce championnat doivent adresser leur demande conjointement à la COF (magali.tapret@ffnatation.fr) et au Cercle de Compétences Maîtres (maitres@ffnatation.fr), au plus tard le **jeudi 31 octobre 2024**, sous couvert de leur Ligue (un seul lieu préconisé par Ligue).

Conditions d'accès :

Réservé aux nageuses et nageurs maîtres à partir de la catégorie C1 (plus de 25 ans) titulaire d'une licence compétiteur FFN.

Contenu du programme :

- 4 x 100 NL dames, messieurs et mixte
- 4 x 200 NL dames, messieurs et mixte
- 4 x 100 4N dames, messieurs et mixte (1 nageur par distance – Dos/Brasse/Papillon/Crawl)

Pas de grille de qualification

Engagements libres :

Un seul relais par club et par catégorie. Relais mixtes : 2 dames et 2 messieurs.

Les nageurs ont la possibilité de s'engager sur 6 relais maximum (interdiction de nager le même relais dans deux catégories différentes. Exemple : je fais le 4 x 100NL dames en R1, je ne peux pas faire le 4 x 100NL dames en R2.).

Coefficients :

- ⇒ Si la modification est informatiquement possible et réalisable dans les délais, un changement de calcul des coefficients des relais (voir ci-dessous) aura lieu. Dans tous les cas, une précision concernant le système de calcul sera apportée avant le début des engagements.
- ⇒ Précédemment, les coefficients Maîtres du championnat de France des relais étaient identique pour chaque catégorie d'âge de relais (donc sur 39 années). Désormais, ce sera chaque participant qui apportera son coefficient (donc sur 4 ans), et la moyenne des 4 coefficients sera appliquée au temps final, pour déterminer le nombre de points marqués.
- ⇒ Les dames participantes aux relais mixtes auront un coefficient spécial (voir page 11) pour rapporter leur performance à celles d'un homme C1, et bien évidemment le temps corrigé de la moyenne des coefficients sera rapporté à la grille de points du relais Messieurs correspondant.

Programme sur 2 journées / 2 réunions :

Obligation pour tous les sites de respecter le programme ci-dessous : 2 réunions sur ces deux jours.

Samedi 1 ^{er} février 2025		Dimanche 2 février 2025	
1	4 x 100 4N mixte	5	4 x 100 4N dames
Pause 15 minutes		6	4 x 100 4N messieurs
2	4 x 100 NL messieurs	Pause 15 minutes	
3	4 x 100 NL dames	7	4 x 200 NL dames
Pause de 15 minutes		8	4 x 200 NL messieurs
4	4 x 200 NL mixte	Pause 15 minutes	
		9	4 x 100 NL mixte

Classement :

- Le classement se fera comme pour les qualifications régionales interclubs : le premier club au classement cumulé des points des relais marquera 1500 points, le deuxième club marquera 1490 points, etc. Ces points seront intégrés au CNCM.
- Coupes pour les trois clubs ayant marqué le plus de points au total (Dames + Hommes + Mixtes).
- Médailles aux trois relais (Dames, Hommes et Mixtes) ayant marqué le plus de points à la table de cotation.
- Les récompenses seront remises aux championnats de France hiver des Maîtres (avec celles du circuit fédéral et des championnats eau libre des Maîtres, si ces dernières n'ont pas été remises sur place).
- Réduction sur les engagements des championnats de France été de la même année : (1er Club - 30%, 2e Club - 15 % et 3e Club - 8%).

Grille des coefficients Dames « spéciaux relais »

Dames "Relais"	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
50NL	1,149	1,181	1,197	1,203	1,233	1,285	1,341	1,389	1,471	1,634	1,912	2,405	2,530	2,790	3,052	3,666
100NL	1,142	1,166	1,189	1,199	1,234	1,282	1,357	1,424	1,529	1,663	2,038	2,472	2,530	2,777	3,327	4,045
200NL	1,141	1,169	1,174	1,201	1,235	1,278	1,310	1,422	1,510	1,673	2,069	2,654	2,780	3,040	3,500	4,303
400NL	1,131	1,143	1,170	1,193	1,217	1,238	1,286	1,401	1,504	1,674	2,013	2,450	2,680	2,971	3,622	4,499
800NL	1,099	1,121	1,145	1,151	1,191	1,199	1,257	1,360	1,475	1,616	1,927	2,462	2,630	2,864	3,426	4,154
1500NL	1,149	1,126	1,146	1,171	1,187	1,205	1,290	1,399	1,496	1,667	2,013	2,265	2,488	2,961	3,560	4,342
50dos	1,143	1,158	1,175	1,190	1,261	1,289	1,367	1,430	1,537	1,781	2,077	2,334	2,530	2,840	3,217	3,857
100dos	1,147	1,175	1,176	1,198	1,261	1,315	1,411	1,463	1,577	1,837	2,172	2,482	2,630	2,888	3,458	4,197
200dos	1,152	1,191	1,192	1,232	1,273	1,319	1,400	1,458	1,573	1,854	2,133	2,523	2,630	2,960	3,562	4,350
50bra	1,159	1,164	1,187	1,222	1,265	1,308	1,369	1,420	1,521	1,679	1,876	2,191	2,292	2,694	3,190	3,819
100bra	1,151	1,154	1,185	1,231	1,268	1,309	1,366	1,458	1,538	1,720	1,916	2,358	2,520	2,752	3,273	3,939
200bra	1,135	1,127	1,166	1,214	1,240	1,290	1,348	1,439	1,525	1,669	1,883	2,378	2,530	2,813	3,362	4,074
50pap	1,124	1,151	1,183	1,184	1,246	1,306	1,360	1,457	1,590	1,774	2,355	3,365	3,330	3,540	3,832	4,795
100pap	1,150	1,176	1,197	1,243	1,310	1,342	1,434	1,571	1,744	2,055	2,474	3,199	3,320	3,734	4,774	6,296
200pap	1,157	1,181	1,209	1,239	1,301	1,384	1,509	1,614	1,775	2,080	2,448	3,104	3,160	3,984	5,150	6,881
104N	1,147	1,153	1,174	1,203	1,255	1,313	1,368	1,477	1,566	1,733	2,107	2,621	2,730	2,952	3,573	4,396
204N	1,150	1,147	1,183	1,223	1,264	1,305	1,365	1,515	1,632	1,842	2,238	2,683	2,730	3,124	3,827	4,782
404N	1,123	1,126	1,163	1,187	1,225	1,266	1,369	1,469	1,546	1,950	2,002	2,914	3,080	3,299	4,115	5,260

IV^e Championnat de France N2 Hiver

Lieu :	A définir
Date de la compétition :	Les 15 & 16 février 2025
Bassin :	Petit bassin : 25m
Nombre de réunions :	2 à 4 sur 2 jours
Date limite de qualification :	dimanche 26 janvier 2025
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 30 janvier 2024
Période d'engagement :	Du lundi 3 février 2025 au lundi 10 février 2025
Liste des engagés :	mardi 11 février 2025
Réunion technique :	vendredi 14 février 2025 18h30 ou samedi 15 février 2025 à l'OP

Préambule :

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France N2 hiver. Les championnats hiver N2 pourront être couplés avec des compétitions régionales ou nationales.

A ce titre les dates du Championnat Maîtres N2 sont des dates protégées. Toute compétition maîtres (hormis celle organisée conjointement au N2) pourra être invalidée par le CCM.

Il convient de noter que les dates des N2 ne sont que prévisionnelles. Suivant les propositions d'organisation reçues, la date pourra évoluer. La date définitive de la compétition sera fixée début novembre (les candidatures seront reçues jusqu'au 31/10/2024) par mail à magali.tapret@ffnatation.fr et maitres@ffnatation.fr.

Equipements :

Bassin de 25m homologué, six lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.

Chronométrage électronique : une plaque avec affichage six bandes minimum.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs).

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries :

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte *) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N.

Les quatre nageurs devront OBLIGATOIREMENT être qualifiés à au moins une épreuve individuelle N2, et seront tous de niveau N2.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégorie d'âges.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Comme en Natation Course, la composition des relais lors des engagements en ligne sur extraNat sera obligatoire.

Une seule modification de composition possible sur place. A partir de la 2^e, certificat médical exigé et validation du CCM.

Si celle-ci entraîne un changement de catégorie, le relais pourra concourir mais l'équipe ne sera pas classée (Hors concours).

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par l'organisateur en privilégiant les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier d'un temps réalisé lors de la saison n-2 à la saison en cours (du 01/01/2022 au 26/01/2025), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral.

Les temps sont des temps tous bassins (25 et 50m).

- Pour les C2 et au-dessus : recherche des performances réalisées uniquement lors des compétitions Maîtres.
- Pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales.

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de l'Euro Aqua ou de la World Aqua seront intégrées sous forme d'extrait dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières. Une dérogation pourra être accordée exceptionnellement par le CCM pour reconnaître une compétition internationale utilisant notre logiciel extraNat Pocket et en présence d'au moins un Juge Arbitre listé FFN.

Le temps intermédiaire (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisé lors de compétitions qualificatives pourra être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du CCM. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard le mercredi précédant l'ouverture de la période d'engagements en ligne. Elle devra préciser le nom du club, les nom et prénom du nageur, la catégorie, le temps, les dates et lieu de réalisation de la performance.

Tous les nageurs qualifiés sur une ou deux épreuves pourront s'engager sur une ou deux courses « bonus » (sauf les 400m), afin de pouvoir nager trois épreuves.

Modalités d'engagements :

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à trois épreuves par jour au maximum, et à cinq pour toute la compétition.

Récompenses :

Ces championnats sont réservés aux nageuses et nageurs de clubs affiliés à la FFN.

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France N2 ». Un nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des N2 ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve recevront une médaille.

En cas de présence de nageurs étrangers (licenciés à la FFN) sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

Programme et horaires :

Le programme sera celui de la compétition régionale ou nationale, avec les épreuves (lorsqu'elles existent) des championnats N2, placées juste avant.

Samedi 15 février 2025		Dimanche 16 février 2025	
1 ou 2 réunions suivant la participation		1 ou 2 réunions suivant la participation	
1	400 NL messieurs	20	200 Brasse dames
2	400 NL dames	21	200 Brasse messieurs
3	200 Dos messieurs	22	50 NL dames
4	200 Dos dames	23	50 NL messieurs
5	100 Papillon messieurs	24	200 4N dames
6	100 Papillon dames	25	200 4N messieurs
7	400 4N messieurs	26	100 Dos dames
8	400 4N dames	27	100 Dos messieurs
9	100 NL messieurs	28	200 Papillon dames
10	100 NL dames	29	200 Papillon messieurs
11	100 Brasse messieurs	30	50 Brasse dames
12	100 Brasse dames	31	50 Brasse messieurs
13	50 Dos messieurs	32	200 NL dames
14	50 Dos dames	33	200 NL messieurs
15	50 Papillon messieurs	34	100 4N dames
16	50 Papillon dames	35	100 4N messieurs
17	4 x 50 NL messieurs	36	4 x 50 4N dames
18	4 x 50 NL dames	37	4 x 50 4N messieurs
Pause		Pause	
19	4 x 50 4N mixte	38	4 x 50 NL mixte

Relais :

Les quatre nageurs devront OBLIGATOIREMENT être qualifiés à au moins une épreuve individuelle N2, et seront tous de niveau N2.

Un relais ne peut pas être engagé s'il est composé de plus de deux nageurs étrangers.

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront récompensés.

Seul le meilleur relais avec présence d'étranger(s), licencié(s) à la FFN sera récompensé.

Un relais ne peut pas être engagé s'il est composé de plus de deux nageurs étrangers.

Bonus « Plus » :

Lors de ces championnats d'hiver N2, si un nageur réalise au moins un temps de la grille N1, il pourra nager une (ou des) épreuves « bonus plus » afin de participer à quatre courses individuelles.

Le club (et pas le nageur) devra faire la demande d'engagement pour la 4^e épreuve des championnats de France hiver N1 (non autorisée informatiquement) par courriel à maitres@ffnatation.fr.

Ce « bonus plus » n'est valable que pour les championnats d'hiver de la même année.

Grilles (PB) de qualification N2 :

Pour se qualifier au championnat N2 d'hiver, un nageur devra réaliser un temps dans les grilles (inchangées depuis 2023) correspondantes ci-dessous.

La performance pourra être réalisée indifféremment en bassin de 25m ou en bassin de 50m.

Dames :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:37.40	00:38.60	00:39.50	00:40.40	00:41.70	00:45.10	00:48.70	00:52.50	00:59.30	01:07.20	---	---	---	---
100 Nage Libre	01:15.90	01:18.40	01:20.90	01:22.40	01:25.90	01:32.90	01:40.40	01:47.90	02:00.90	02:16.40	02:33.40	02:55.40	03:24.40	---
200 Nage Libre	02:42.00	02:47.50	02:51.50	02:55.00	03:03.50	03:17.00	03:31.50	03:46.50	04:13.50	04:38.50	05:13.50	05:58.50	06:58.50	---
400 Nage Libre	05:29.30	05:39.30	05:51.30	06:01.30	06:19.30	06:47.30	07:16.30	07:44.30	08:32.30	09:22.30	10:32.30	12:04.30	14:07.30	---
50 Dos	00:43.60	00:45.10	00:46.20	00:48.80	00:52.00	00:54.60	00:58.40	01:01.30	01:06.80	01:12.80	01:21.20	01:31.20	01:43.20	---
100 Dos	01:27.20	01:29.70	01:32.70	01:38.70	01:45.20	01:50.70	01:57.90	02:04.70	02:16.20	02:28.20	02:45.10	03:35.10	04:03.10	---
200 Dos	03:02.80	03:09.30	03:13.80	03:26.30	03:39.80	03:50.80	04:04.60	04:18.30	04:40.80	05:07.60	05:39.60	06:26.60	07:26.60	---
50 Brasse	00:47.70	00:49.00	00:50.60	00:52.30	00:54.50	00:56.60	00:59.90	01:04.50	01:09.60	01:15.30	01:22.10	01:31.10	01:42.10	---
100 Brasse	01:36.60	01:39.10	01:43.10	01:46.10	01:51.10	01:56.60	02:03.10	02:12.60	02:20.60	02:35.10	02:49.10	03:06.10	03:28.10	---
200 Brasse	03:25.50	03:30.50	03:37.00	03:44.50	03:56.50	04:07.00	04:21.00	04:37.50	04:55.50	05:23.50	05:53.50	06:29.50	07:16.50	---
50 Papillon	00:40.40	00:41.80	00:43.20	00:44.40	00:48.20	00:50.20	00:53.60	00:57.70	01:06.00	01:14.00	01:24.00	01:39.00	02:01.00	---
100 Papillon	01:23.90	01:26.40	01:29.40	01:32.40	01:38.10	01:43.60	01:50.90	02:02.20	02:15.60	02:32.60	02:55.90	03:28.90	04:16.90	---
200 Papillon	03:03.20	03:08.70	03:13.20	03:19.70	03:28.70	03:41.70	03:55.70	04:14.70	04:44.70	05:21.70	07:39.70	07:44.70	09:37.70	---
100 4 Nages	01:28.00	01:31.50	01:33.50	01:37.00	01:40.00	01:44.00	01:52.00	02:05.00	02:10.00	02:21.00	02:36.50	02:56.00	03:33.00	---
200 4 Nages	03:03.10	03:10.10	03:13.60	03:22.60	03:28.60	03:36.10	03:52.60	04:08.10	04:29.10	05:04.60	05:43.10	06:33.10	07:38.10	---
400 4 Nages	06:20.50	06:33.50	06:40.50	07:00.50	07:14.50	07:31.50	08:01.50	08:31.50	09:12.50	10:18.50	11:44.50	13:34.50	16:04.50	---

Messieurs :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:31.40	00:32.40	00:32.80	00:33.30	00:34.00	00:36.00	00:39.30	00:41.40	00:44.00	00:46.20	---	---	---	---
100 Nage Libre	01:04.10	01:06.10	01:06.90	01:08.10	01:10.60	01:15.10	01:21.60	01:26.10	01:31.60	01:38.10	01:49.10	02:11.10	02:27.10	---
200 Nage Libre	02:19.80	02:23.30	02:25.80	02:28.80	02:34.30	02:44.30	02:54.80	03:05.80	03:15.80	03:31.80	03:57.90	04:27.90	05:02.90	---
400 Nage Libre	04:46.80	04:53.80	05:03.80	05:11.80	05:24.80	05:44.80	06:07.80	06:26.80	06:47.80	07:23.80	08:06.30	08:51.30	10:21.30	---
50 Dos	00:36.50	00:37.70	00:39.10	00:40.40	00:42.30	00:44.10	00:47.00	00:50.10	00:53.20	00:57.00	01:07.00	01:17.00	01:27.00	---
100 Dos	01:12.50	01:15.50	01:19.00	01:21.50	01:26.00	01:31.00	01:36.00	01:42.50	01:49.20	01:57.50	02:22.00	02:39.00	03:02.00	---
200 Dos	02:35.30	02:40.80	02:47.30	02:53.30	03:03.30	03:13.30	03:22.80	03:35.80	03:49.60	04:07.30	04:49.60	05:24.60	06:14.60	---
50 Brasse	00:40.00	00:40.50	00:41.40	00:42.50	00:43.80	00:45.90	00:50.50	00:52.80	00:56.30	01:00.70	01:06.90	01:14.90	01:24.90	---
100 Brasse	01:21.00	01:23.00	01:25.00	01:28.00	01:31.50	01:37.00	01:44.50	01:51.50	01:58.50	02:08.50	02:20.50	02:38.50	02:59.50	---
200 Brasse	02:53.10	02:57.10	03:00.10	03:09.60	03:18.10	03:29.10	03:44.10	03:57.60	04:12.10	04:33.10	04:59.10	05:35.10	06:22.10	---
50 Papillon	00:34.30	00:35.50	00:36.30	00:37.40	00:38.60	00:42.10	00:44.90	00:47.10	00:50.60	00:54.90	00:59.90	01:08.30	01:30.30	---
100 Papillon	01:11.40	01:13.40	01:15.40	01:17.90	01:20.90	01:27.90	01:32.90	01:38.90	01:48.40	02:01.40	02:18.90	02:43.10	03:45.60	---
200 Papillon	02:45.20	02:49.70	02:53.20	02:59.70	03:05.70	03:19.70	03:32.70	03:46.70	04:04.70	04:28.70	05:02.70	05:52.70	07:57.70	---
100 4 Nages	01:15.00	01:17.00	01:19.00	01:20.00	01:24.00	01:29.50	01:36.50	01:42.00	01:51.00	02:00.00	02:11.00	02:26.00	02:46.00	---
200 4 Nages	02:36.40	02:42.40	02:44.90	02:48.40	02:56.90	03:08.40	03:22.40	03:33.40	03:51.90	04:12.40	04:39.40	05:14.40	06:18.90	---
400 4 Nages	05:26.00	05:40.00	05:46.00	05:57.00	06:11.00	06:36.00	07:04.00	07:30.00	08:02.00	08:45.00	09:40.00	10:53.00	12:39.00	---

XXIX^e Championnat de France Hiver Open

Lieu :	Le Mans (Maine-et-Loire)
Date de la compétition :	Du jeudi 6 mars au dimanche 9 mars 2025
Bassin :	25m
Nombre de réunions :	8 sur 4 jours
Date limite de qualification :	dimanche 16 février 2025
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 20 février 2025
Période d'engagement :	du lundi 24 février au lundi 3 mars 2025
Liste des engagés :	mardi 4 mars 2025
Réunion technique :	mercredi 5 mars 2025 à 18h00

Préambule :

Temps fort de la Natation Maîtres depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent, en ce qui concerne la participation, la compétition la plus dense proposée par la FFN. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

A ce titre, les dates des Championnats de France sont des dates protégées. Toute compétition Maîtres se déroulant conjointement sur un ou plusieurs de ces 4 jours, pourra être invalidée par le CCM.

Equipements :

Bassin de 25m homologué, huit lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 nage libre ou 1500 nage libre (une année sur quatre), 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries :

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les distances supérieures ou égales à 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixtes): 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixtes *.

N'importe quel nageur licencié compétiteur au club et âgé de 25 ans et plus au 31 décembre peut concourir pour les relais, y compris ceux n'ayant pas obtenu de qualification pour une épreuve individuelle.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégorie d'âges.

Tous les classements se feront au temps et par catégorie.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais lors des engagements en ligne sur extraNat sera obligatoire.

Une seule modification de composition possible sur place. A partir de la 2^e, certificat médical exigé et validation du CCM. Si celle-ci entraîne un changement de catégorie, le relais pourra concourir mais l'équipe ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation ou licencié à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier d'un temps dans la grille PB réalisé lors de la saison n-2 à la saison en cours (du 01/01/2022 au 16/02/2025), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral.

Les temps sont des temps tous bassins (25m et 50m).

- Pour les C2 et au-dessus : recherche des performances réalisées uniquement lors des compétitions Maîtres.
- Pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales.

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de l'Euro Aqua ou de la World Aqua seront intégrées sous forme d'extrait dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières. Une dérogation pourra être accordée exceptionnellement par le CCM pour reconnaître une compétition internationale utilisant notre logiciel extraNat Pocket et en présence d'au moins un Juge Arbitre listé FFN.

Le temps intermédiaire (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL, ou le 800NL au passage du 1500NL) réalisé lors de compétitions qualificatives pourra être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du CCM. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard le mercredi précédant l'ouverture de la période d'engagements en ligne. Elle devra préciser le nom du club, les nom et prénom du nageur, la catégorie, le temps, les dates et lieu de réalisation de la performance.

Tous les nageurs qualifiés sur une ou deux épreuves pourront s'engager sur une ou deux courses « bonus » de distances inférieures à 400m (soit 50m/100m ou 200m), afin de pouvoir nager trois épreuves.

Modalités d'engagements :

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à trois épreuves par jour au maximum, et à cinq pour toute la compétition.

Si un nageur, lors du championnat N2 se déroulant à une autre date et sur un autre site que les N1, obtient au moins une qualification au Championnat de France hiver 2025 (N1), il pourra nager une quatrième épreuve (« Bonus plus »). Le club devra engager le nageur sur les trois courses autorisées et demander par mail (maitres@ffnatation.fr) l'engagement à la quatrième épreuve.

Un nageur qualifié aux championnats de France sur au moins une course ne pourra plus s'engager en N2.

Récompenses :

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme :

Attention : le programme a évolué pour cette nouvelle olympiade. La réunion N°8 du dimanche AM n'est pas « allégée » comme précédemment, afin de permettre une plus grande fluidité des R1 à R7. Il est donc fortement probable que la R8 se finisse aux alentours de 17h00/18h00. Il conviendra de tenir compte de ce timing pouvant être impactant pour la logistique.

Jeudi 06 mars 2025		Vendredi 07 mars 2025	
R1-1	100 Dos dames	R3-12	50 Papillon messieurs
R1-2	100 Dos messieurs	R3-13	50 Papillon dames
R1-3	400 NL dames	R3-14	200 4N messieurs
R1-4	200 NL messieurs	R3-15	200 4N dames
R2-5	50 NL dames	R3-16	400 NL messieurs
R2-6	50 NL messieurs	R4-17	200 NL dames
R2-7	200 Papillon dames	R4-18	50 Dos messieurs
R2-8	200 Papillon messieurs	R4-19	50 Dos dames
R2-9	100 Brasse dames	R4-20	50 Brasse messieurs
R2-10	100 Brasse messieurs	R4-21	50 Brasse dames
R2-11	4 x 50 NL mixte	R4-22	4 x 50 4N mixte

Samedi 08 mars 2025		Dimanche 09 mars 2025	
R5-23	200 Brasse dames	R7-32	100 NL messieurs
R5-24	200 Brasse messieurs	R7-33	100 NL dames
R5-25	200 Dos dames	R7-34	400 4N messieurs
R5-26	200 Dos messieurs	R7-35	400 4N dames
R6-27	800 NL dames	R8-36	800 NL messieurs
R6-28	100 4N messieurs	R8-37	100 Papillon messieurs
R6-29	100 4N dames	R8-38	100 Papillon dames
R6-30	4 x 50 4N messieurs	R8-39	4 x 50 NL dames
R6-31	4 x 50 4N dames	R8-40	4 x 50 NL messieurs

En général, l'ouverture des portes se fera à 7h30 ou 8h00, le début des épreuves une heure plus tard. Une pause méridienne de 90 minutes environ sera programmée aux alentours de 12h30. Les pauses avant les relais ne seront effectives que si le timing est raisonnable afin de permettre une fin de journée à une heure acceptable.

Bien évidemment les horaires, ainsi que le découpage par réunion sont prévisionnels, et pourront être modifiés en fonction des engagements. Les pauses facultatives avant les relais mixtes seront effectuées, si le planning le permet.

Grilles de qualification N1 (PB) :

Pour se qualifier au championnat d'hiver des maîtres, un nageur devra réaliser un temps dans la grille correspondante ci-dessous. Ces grilles ont été revues pour 2024 en fonction des points « masters », afin de demander, pour pouvoir participer, des performances équivalentes quelques soient l'âge et le sexe. Les grilles ont été généralement légèrement durcies pour tenir compte de l'évolution « post-covid », ou simplement pour annuler des incohérences.

La performance pourra être réalisée indifféremment en bassin de 25m ou en bassin de 50m.

Dames :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:31.30	00:31.80	00:32.30	00:33.30	00:34.30	00:35.80	00:37.30	00:39.80	00:42.50	00:46.30	00:50.80	---	---	---
100 Nage Libre	01:07.80	01:08.80	01:10.80	01:12.80	01:15.30	01:18.80	01:22.80	01:28.80	01:35.80	01:44.80	01:56.30	02:11.30	02:31.80	---
200 Nage Libre	02:29.60	02:33.60	02:36.60	02:40.60	02:47.10	02:55.10	03:05.10	03:19.10	03:36.10	03:57.60	04:25.10	05:04.10	05:53.10	---
400 Nage Libre	05:15.80	05:21.30	05:27.80	05:36.80	05:49.80	06:06.30	06:29.80	06:58.80	07:36.80	08:22.80	09:27.80	10:50.80	12:41.80	---
800 Nage Libre	10:50.10	11:02.10	11:15.10	11:40.10	12:10.10	12:45.10	13:37.10	14:31.10	15:47.10	17:25.10	19:28.10	22:02.10	25:23.10	---
1500 Nage Libre	20:54.50	21:24.50	21:55.50	22:45.50	23:46.50	25:00.50	26:45.50	28:38.50	31:09.50	34:30.50	38:33.50	44:18.50	51:26.50	---
50 Dos	00:37.70	00:38.70	00:39.70	00:40.70	00:43.70	00:45.70	00:48.70	00:51.70	00:57.20	01:02.70	01:10.70	01:20.70	01:30.70	---
100 Dos	01:18.70	01:22.70	01:25.70	01:27.70	01:32.70	01:36.70	01:41.70	01:48.70	01:56.70	02:07.70	02:22.70	02:57.70	03:20.70	---
200 Dos	02:51.60	02:57.60	03:02.60	03:14.60	03:28.60	03:39.60	03:53.60	04:06.60	04:29.60	04:59.60	05:31.60	06:18.60	07:18.60	---
50 Brasse	00:41.30	00:42.30	00:44.30	00:45.30	00:47.30	00:48.80	00:51.30	00:55.30	01:02.80	01:08.30	01:17.30	01:26.30	01:37.30	---
100 Brasse	01:30.60	01:32.10	01:34.60	01:38.10	01:44.10	01:49.10	01:55.10	02:02.10	02:14.10	02:30.10	02:44.10	03:01.10	03:23.10	---
200 Brasse	03:12.50	03:17.50	03:24.00	03:31.50	03:43.50	03:54.00	04:08.50	04:24.00	04:44.50	05:15.50	05:45.50	06:21.50	07:08.50	---
50 Papillon	00:34.40	00:35.40	00:37.40	00:38.40	00:40.90	00:43.40	00:45.90	00:50.40	00:55.40	01:03.40	01:12.40	01:28.40	01:45.40	---
100 Papillon	01:17.60	01:19.60	01:23.60	01:26.60	01:32.60	01:37.60	01:44.60	01:56.10	02:09.60	02:27.60	02:50.60	03:23.60	04:11.60	---
200 Papillon	02:52.70	02:57.70	03:02.70	03:08.70	03:17.70	03:30.70	03:44.70	04:03.70	04:33.70	05:13.70	06:25.70	07:36.70	09:29.70	---
100 4 Nages	01:16.00	01:18.00	01:20.00	01:23.00	01:26.00	01:30.00	01:36.00	01:44.00	01:54.00	02:10.00	02:27.00	02:48.00	03:15.00	---
200 4 Nages	02:43.60	02:47.60	02:52.60	03:00.60	03:09.60	03:21.60	03:35.60	03:53.60	04:15.60	04:45.60	05:21.60	06:15.60	07:20.60	---
400 4 Nages	06:04.50	06:17.50	06:24.50	06:44.50	06:58.50	07:15.50	07:45.50	08:15.50	08:56.50	10:10.50	11:36.50	13:26.50	15:56.50	---

Messieurs :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:26.30	00:26.80	00:27.30	00:27.80	00:28.80	00:29.80	00:31.80	00:33.30	00:35.30	00:38.30	00:41.30	---	---	---
100 Nage Libre	00:58.50	01:00.00	01:01.00	01:02.50	01:04.50	01:07.50	01:10.50	01:14.50	01:20.50	01:26.50	01:35.50	01:45.50	01:58.50	---
200 Nage Libre	02:08.40	02:11.40	02:13.40	02:16.90	02:21.40	02:27.40	02:36.40	02:46.40	02:59.40	03:15.40	03:35.40	04:01.40	04:34.40	---
400 Nage Libre	04:33.30	04:39.30	04:43.30	04:52.30	05:02.30	05:17.30	05:32.30	05:52.30	06:17.30	06:52.30	07:32.30	08:27.30	09:37.30	---
800 Nage Libre	09:34.10	09:45.10	09:54.10	10:12.10	10:29.10	10:59.10	11:29.10	12:19.10	13:14.10	14:24.10	15:49.10	17:44.10	20:17.10	---
1500 Nage Libre	18:24.90	18:42.90	19:06.90	19:34.90	20:11.90	20:59.90	22:14.90	23:39.90	25:19.90	27:34.90	30:27.90	34:24.90	40:14.90	---
50 Dos	00:31.00	00:32.00	00:33.50	00:34.50	00:36.00	00:37.50	00:40.00	00:42.50	00:46.00	00:52.00	00:57.00	01:03.00	01:12.00	---
100 Dos	01:06.50	01:09.00	01:12.50	01:15.00	01:18.50	01:23.00	01:28.50	01:34.00	01:42.00	01:52.00	02:07.00	02:21.00	02:42.00	---
200 Dos	02:24.10	02:29.60	02:36.10	02:42.10	02:52.10	03:02.10	03:11.10	03:24.10	03:39.10	03:59.10	04:41.10	05:16.10	06:00.10	---
50 Brasse	00:33.90	00:34.40	00:35.40	00:36.40	00:37.90	00:39.40	00:41.40	00:43.90	00:47.90	00:51.40	00:58.90	01:05.90	01:14.40	---
100 Brasse	01:15.00	01:16.00	01:18.00	01:21.00	01:23.50	01:27.50	01:31.50	01:37.00	01:46.50	01:55.50	02:13.00	02:30.00	02:51.50	---
200 Brasse	02:39.10	02:44.10	02:47.10	02:53.10	02:59.10	03:07.10	03:17.10	03:29.10	03:49.10	04:10.10	04:46.10	05:22.10	06:09.10	---
50 Papillon	00:28.80	00:29.80	00:30.80	00:31.80	00:32.80	00:34.30	00:36.30	00:38.80	00:41.80	00:47.30	00:55.30	01:03.30	01:16.30	---
100 Papillon	01:05.60	01:07.60	01:08.60	01:11.60	01:14.60	01:18.60	01:24.60	01:30.60	01:41.60	01:55.60	02:13.60	02:39.60	03:30.60	---
200 Papillon	02:28.70	02:32.70	02:36.70	02:42.70	02:48.70	03:01.70	03:13.70	03:28.70	03:48.70	04:15.70	04:49.70	05:39.70	07:44.70	---
100 4 Nages	01:05.50	01:07.00	01:09.00	01:11.00	01:13.00	01:16.00	01:20.00	01:27.00	01:35.00	01:44.00	01:55.00	02:09.00	02:30.00	---
200 4 Nages	02:25.90	02:27.90	02:31.90	02:35.90	02:40.90	02:47.90	02:59.90	03:10.90	03:30.90	03:56.90	04:27.90	05:02.90	05:52.90	---
400 4 Nages	05:09.00	05:16.00	05:23.00	05:31.00	05:41.00	06:01.00	06:25.00	07:05.00	07:41.00	08:26.00	09:30.00	10:45.00	12:31.00	---

IX^e Championnat de France Interclubs

Lieu :	Cholet (Maine-et-Loire)
Date de la compétition :	Du samedi 5 avril au dimanche 6 avril 2025
Bassin :	Petit bassin : 25m, 10 lignes
Nombre de réunions :	2 sur 2 jours
Date limite de qualification :	dimanche 2 mars 2025
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 6 mars 2025
Déclaration de participation :	du vendredi 7 mars au mercredi 12 mars 2025
Liste des participants :	jeudi 13 mars 2025
Période d'engagement :	du lundi 17 mars 2025 au lundi 24 mars 2025
Liste des engagés :	mardi 25 mars 2025
Réunion technique :	vendredi 4 avril 2025 à 18h30

Préambule :

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âges, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

A ce titre les dates des Championnats de France sont des dates protégées. Toute compétition Maîtres se déroulant conjointement sur un ou plusieurs de ces 2 jours, pourra être invalidée par le CCM.

Equipements :

Bassin de 25m homologué et chronométrage automatique.

Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âges concernées :

Les catégories « Maîtres » (25 ans et plus) de la WA sont appliquées.

Contenu du programme :

-Epreuves individuelles :

50 nage libre, 100 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 50 brasse, 100 brasse, 50 papillon, 100 Papillon, 200 4 nages.

Classement au temps.

-Epreuves de relais :

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

Classement au temps.

La course des réservistes (un seul au maximum par équipe engagée) sera nagée après le 10 x 50 NL (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la WA.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Phase de qualification :

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification au sein de leur propre région et uniquement au sein de celle-ci (sauf si cette dernière n'en organise pas) en respectant le programme de la finale nationale. Si la ligue régionale ne les organise pas, le département peut le faire et les équipes ayant participé seront classées au même titre que les autres.

Mode de qualification :

- ⇒ Il y aura 5 séries dans chaque division. Donc 50 équipes en bassin de 10 lignes et 40 en bassin de 8 lignes.
- ⇒ Les 5x8 ou 5x10 premières équipes seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club.
- ⇒ Les deux meilleures équipes du club organisateur seront qualifiées d'office aux deux dernières places de N2 quels que soient leurs rangs de qualification, ou en cas de non-participation aux poules régionales (la qualification lors d'une poule régionale n'est pas obligatoire pour l'organisateur).
- ⇒ Bien évidemment, en cas de meilleur classement que 80^e (ou 100^e) aux qualifications, c'est ce rang qui sera pris en compte. Les équipes classées ensuite jusqu'à la 200^e place sont réservistes.

La participation aux poules de qualification régionale implique une obligation de déclarer la décision de chaque équipe concernant la participation (ou pas) à la finale nationale sur l'espace extraNat de chaque club du vendredi 7 au mercredi 12 mars 2025. Cette année, une amende correspondant à un forfait non déclaré (60€ en 2025) sera appliquée à toutes les équipes n'ayant pas indiqué leur position vis-à-vis de la finale.

Remplacements :

- ⇒ Les 40 (ou 50) premières équipes au classement, ayant déclaré leur participation et s'étant engagée sur extraNat seront en N1. En cas de places vacantes, le CCM décidera de combler avec des équipes volontaires qualifiées.
- ⇒ En cas d'impossibilité, la ou les meilleures équipes 2 de N2 (donc entre le 41^e rang et le 80^e, ou entre 51 et 100) devront obligatoirement combler les places disponibles en N1.
- ⇒ Les 40 (ou 50) suivantes iront en N2. En cas de place vacante après les engagements extraNat, une proposition sera faite aux équipes réservistes non retenues dans les 80 (ou 100), par ordre du classement.

Règlement spécifique :

- ⇒ Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.
- ⇒ Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).
- ⇒ Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.
- ⇒ Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.
- ⇒ Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.
- ⇒ Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.
- ⇒ En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

- ⇒ Les équipes ayant déclaré leur participation et ne s'étant pas inscrites sur extraNat seront redevables d'une amende d'un montant de 250€ (en sus des frais d'engagement obligatoires), augmenté à 450€ en cas de récidive dans les 4 ans.
- ⇒ Si une équipe de rang supérieur déclare forfait, toutes les équipes de rangs inférieurs seront également forfaits.
- ⇒ Uniquement dans le cas où un club présente au moins deux équipes dans des poules différentes, une équipe de rang inférieur sera plafonnée au nombre de points obtenus par l'équipe supérieure (hors disqualification). En cas de disqualification, le plafond de points sera obtenu avec la moyenne des points des épreuves disputées x 12. Le plafonnement sera obtenu en rectifiant le temps total du relais 10x50NL d'abord, puis si besoin celui du 4x50 4N (sans toucher au temps du premier relayeur).

Modalités d'engagements :

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Engagements au 10 x 50 NL :

Dans la mesure du possible, les engagements seront effectués en prenant comme base les temps de qualification aux poules régionales. Le CCM se réserve le droit de modifier les temps d'engagements manifestement anachroniques.

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient spécifique est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- ⇒ 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par la moyenne des coefficients.
- ⇒ 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par la moyenne des coefficients.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le nageur ou le relais marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Programme et horaires :

Le défilé des équipes débutera 30 minutes avant la 1^{ère} réunion de chaque poule nationale.

Samedi 5 avril 2025	
Réunion 1 :	
N2	OP : 12h30
N2	défilé : 14h00
N2	DE : 14h30
N1	OP : 16h00
N1	défilé : 17h15
N1	DE : 17h45
1	Relais 10 x 50NL
Course des remplaçants	
2	100 Nage Libre
3	50 Brasse
4	100 Dos
5	50 Papillon
6	400 Nage Libre

Dimanche 6 avril 2025	
Réunion 2 :	
N1	OP : 08h15
N1	DE : 09h30
N1	Récompenses : 11h30
N2	OP : 13h15
N2	DE : 14h30
N2	Récompenses : 16h30
7	200 4 Nages
8	100 Papillon
9	50 Dos
10	100 Brasse
11	50 NL
Pause 15 minutes	
12	Relais 4 x 50 4N Mixte

Récompenses :

Les trois premières équipes de N1 seront récompensées par 12 médailles (10 nageurs + 1 remplaçant + 1 entraîneur). L'organisateur pourra compléter ces récompenses avec des cadeaux à son libre choix.

En N2, les équipes 2 et 3 des clubs seront classées à leurs rangs. Seules les équipes 1 des clubs pourront accéder au podium N2, et ainsi être récompensées.

V^e Championnat de France été N2

Lieu :	A définir
Date de la compétition :	samedi 7 et dimanche 8 juin 2025
Bassin :	Grand bassin : 50m
Nombre de réunions :	2 à 4 sur 2 jours
Date limite de qualification :	dimanche 18 mai 2025
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 22 mai 2024
Période d'engagement :	Du lundi 26 mai au lundi 2 juin 2025
Liste des engagés :	mardi 3 juin 2025
Réunion technique :	vendredi 6 juin 18h30 ou samedi 7 juin 2025 à l'OP

Préambule :

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France N2 été. Les championnats été N2 pourront être couplés avec des compétitions régionales ou nationales.

A ce titre les dates du Championnat Maîtres N2 sont des dates protégées. Toute compétition maîtres (hormis celle organisée conjointement au N2) pourra être invalidée par le CCM.

Il convient de noter que les dates des N2 ne sont que prévisionnelles. Suivant les propositions d'organisation reçues, la date pourra évoluer. La date définitive de la compétition sera fixée début novembre (les candidatures seront reçues jusqu'au 31/10/2024) par mail à magali.tapret@ffnatation.fr et maitres@ffnatation.fr

Equipements :

Bassin de 50m homologué, six lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.

Chronométrage électronique : une plaque avec affichage six bandes minimum.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs) :

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries :

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte *) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N.

Les quatre nageurs devront OBLIGATOIREMENT être qualifiés à au moins une épreuve individuelle N2, et seront tous de niveau N2.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégorie d'âges.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Comme en Natation Course, la composition des relais lors des engagements en ligne sur extraNat sera obligatoire.

Une seule modification de composition possible sur place. A partir de la 2^e, certificat médical exigé et validation du CCM.

Si celle-ci entraîne un changement de catégorie, le relais pourra concourir mais l'équipe ne sera pas classée (Hors concours).

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par l'organisateur en privilégiant les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier d'un temps réalisé lors de la saison n-2 à la saison en cours (du 01/01/2022 au 18/05/2025), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral.

Attention : une grille pour des temps réalisés en petit bain et une grille pour les temps réalisés en grand bassin.

- Pour les C2 et au-dessus : recherche des performances réalisées uniquement lors des compétitions Maîtres.
- Pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales.

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de l'Euro Aqua ou de la World Aqua seront intégrées sous forme d'extrait dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières. Une dérogation pourra être accordée exceptionnellement par le CCM pour reconnaître une compétition internationale utilisant notre logiciel extraNat Pocket et en présence d'au moins un Juge Arbitre listé FFN.

Le temps intermédiaire (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisé lors de compétitions qualificatives pourra être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du CCM. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard le mercredi précédant l'ouverture de la période d'engagements en ligne. Elle devra préciser le nom du club, les nom et prénom du nageur, la catégorie, le temps, les dates et lieu de réalisation de la performance.

Tous les nageurs qualifiés sur une ou deux épreuves pourront s'engager sur une ou deux courses « bonus » (sauf les 400m), afin de pouvoir nager trois épreuves.

Modalités d'engagements :

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à trois épreuves par jour au maximum, et à cinq pour toute la compétition.

Récompenses :

Ces championnats sont réservés aux nageuses et nageurs de clubs affiliés à la FFN.

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France N2 ». Un nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des N2 ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve recevront une médaille.

En cas de présence de nageurs étrangers (licenciés à la FFN) sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

Programme et horaires :

Le programme sera celui de la compétition régionale ou nationale, avec les épreuves (lorsqu'elles existent) des championnats N2, placées juste avant.

Samedi 7 juin 2025		Dimanche 8 juin 2025	
Réunion 1 => OP : 12h00 / DE : 13h00		Réunion 2 => OP : 08h00 / DE : 09h00	
1	400 NL messieurs	20	200 Brasse dames
2	400 NL dames	21	200 Brasse messieurs
3	200 Dos messieurs	22	50 NL dames
4	200 Dos dames	23	50 NL messieurs
5	100 Papillon messieurs	24	200 4N dames
6	100 Papillon dames	25	200 4N messieurs
7	400 4N messieurs	26	100 Dos dames
8	400 4N dames	27	100 Dos messieurs
9	100 NL messieurs	28	200 Papillon dames
10	100 NL dames	29	200 Papillon messieurs
11	100 Brasse messieurs	30	50 Brasse dames
12	100 Brasse dames	31	50 Brasse messieurs
13	50 Dos messieurs	32	200 NL dames
14	50 Dos dames	33	200 NL messieurs
15	50 Papillon messieurs	34	4 x 50 4N dames
16	50 Papillon dames	35	4 x 50 4N messieurs
17	4 x 50 NL messieurs	Pause	
18	4 x 50 NL dames	36	4 x 50 NL mixte
Pause			
19	4 x 50 4N mixte		

Les épreuves sont communes entre les deux compétitions, sauf le 800NL et le 1500NL.

Relais :

Les quatre nageurs devront OBLIGATOIREMENT être qualifiés à au moins une épreuve individuelle N2, et seront tous de niveau N2.

Un relais ne peut pas être engagé s'il est composé de plus de deux nageurs étrangers.

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront récompensés.

Seul le meilleur relais avec présence d'étranger(s), licencié(s) à la FFN sera récompensé.

Un relais ne peut pas être engagé s'il est composé de plus de deux nageurs étrangers.

Bonus « Plus » :

Lors de ces championnats d'été N2, si un nageur réalise au moins un temps de la grille N1, il pourra nager une (ou des) épreuves « bonus plus » afin de participer à quatre courses individuelles.

Le club (et pas le nageur) devra faire la demande d'engagement pour la 4^e épreuve des championnats de France été N1 (non autorisée informatiquement) par courriel à maitres@ffnatation.fr.

Ce « bonus plus » n'est valable que pour les championnats d'été de la même année.

Grilles de qualification N2 :

Pour se qualifier au championnat d'été N2 des maîtres, un nageur devra réaliser un temps dans une des deux grilles correspondantes ci-dessous (inchangées en 2025).

Dames :

Performances réalisées en bassin de 25 m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:37.40	00:38.60	00:39.50	00:40.40	00:41.70	00:45.10	00:48.70	00:52.50	00:59.30	01:07.20	---	---	---	---
100 Nage Libre	01:15.90	01:18.40	01:20.90	01:22.40	01:25.90	01:32.90	01:40.40	01:47.90	02:00.90	02:16.40	02:33.40	02:55.40	03:24.40	---
200 Nage Libre	02:42.00	02:47.50	02:51.50	02:55.00	03:03.50	03:17.00	03:31.50	03:46.50	04:13.50	04:38.50	05:13.50	05:58.50	06:58.50	---
400 Nage Libre	05:29.30	05:39.30	05:51.30	06:01.30	06:19.30	06:47.30	07:16.30	07:44.30	08:32.30	09:22.30	10:32.30	12:04.30	14:07.30	---
50 Dos	00:43.60	00:45.10	00:46.20	00:48.80	00:52.00	00:54.60	00:58.40	01:01.30	01:06.80	01:12.80	01:21.20	01:31.20	01:43.20	---
100 Dos	01:27.20	01:29.70	01:32.70	01:38.70	01:45.20	01:50.70	01:57.90	02:04.70	02:16.20	02:28.20	02:45.10	03:35.10	04:03.10	---
200 Dos	03:02.80	03:09.30	03:13.80	03:26.30	03:39.80	03:50.80	04:04.60	04:18.30	04:40.80	05:07.60	05:39.60	06:26.60	07:26.60	---
50 Brasse	00:47.70	00:49.00	00:50.60	00:52.30	00:54.50	00:56.60	00:59.90	01:04.50	01:09.60	01:15.30	01:22.10	01:31.10	01:42.10	---
100 Brasse	01:36.60	01:39.10	01:43.10	01:46.10	01:51.10	01:56.60	02:03.10	02:12.60	02:20.60	02:35.10	02:49.10	03:06.10	03:28.10	---
200 Brasse	03:25.50	03:30.50	03:37.00	03:44.50	03:56.50	04:07.00	04:21.00	04:37.50	04:55.50	05:23.50	05:53.50	06:29.50	07:16.50	---
50 Papillon	00:40.40	00:41.80	00:43.20	00:44.40	00:48.20	00:50.20	00:53.60	00:57.70	01:06.00	01:14.00	01:24.00	01:39.00	02:01.00	---
100 Papillon	01:23.90	01:26.40	01:29.40	01:32.40	01:38.10	01:43.60	01:50.90	02:02.20	02:15.60	02:32.60	02:55.90	03:28.90	04:16.90	---
200 Papillon	03:03.20	03:08.70	03:13.20	03:19.70	03:28.70	03:41.70	03:55.70	04:14.70	04:44.70	05:21.70	05:59.70	07:44.70	09:37.70	---
100 4 Nages	01:28.00	01:31.50	01:33.50	01:37.00	01:40.00	01:44.00	01:52.00	02:05.00	02:10.00	02:21.00	02:36.50	02:56.00	03:30.00	---
200 4 Nages	03:03.10	03:10.10	03:13.60	03:22.60	03:28.60	03:36.10	03:52.60	04:08.10	04:29.10	05:04.60	05:43.10	06:33.10	07:38.10	---
400 4 Nages	06:20.50	06:33.50	06:40.50	07:00.50	07:14.50	07:31.50	08:01.50	08:31.50	09:12.50	10:18.50	11:44.50	13:34.50	16:04.50	---

Ou performances réalisées en bassin de 50m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:38.10	00:39.30	00:40.20	00:41.10	00:42.40	00:45.80	00:49.40	00:53.20	01:00.00	01:07.90	---	---	---	---
100 Nage Libre	01:17.10	01:19.60	01:22.10	01:23.60	01:27.10	01:34.10	01:41.60	01:49.10	02:02.10	02:17.60	02:34.60	02:56.60	03:25.60	---
200 Nage Libre	02:44.90	02:50.40	02:54.40	02:57.90	03:06.40	03:19.90	03:34.40	03:49.40	04:16.40	04:41.40	05:16.40	06:01.40	07:01.40	---
400 Nage Libre	05:35.50	05:45.50	05:57.50	06:07.50	06:25.50	06:53.50	07:22.50	07:50.50	08:38.50	09:28.50	10:38.50	12:10.50	14:13.50	---
50 Dos	00:44.90	00:46.40	00:47.50	00:50.10	00:53.30	00:55.90	00:59.70	01:02.60	01:08.10	01:14.10	01:22.50	01:32.50	01:44.50	---
100 Dos	01:29.50	01:32.00	01:35.00	01:41.00	01:47.50	01:53.00	02:00.20	02:07.00	02:18.50	02:30.50	02:47.40	03:37.40	04:05.40	---
200 Dos	03:08.20	03:14.70	03:19.20	03:31.70	03:45.20	03:56.20	04:10.00	04:23.70	04:46.20	05:13.00	05:45.00	06:32.00	07:32.00	---
50 Brasse	00:48.40	00:49.70	00:51.30	00:53.00	00:55.20	00:57.30	01:00.60	01:05.20	01:10.30	01:16.00	01:22.80	01:31.80	01:42.80	---
100 Brasse	01:38.50	01:41.00	01:45.00	01:48.00	01:53.00	01:58.50	02:05.00	02:14.50	02:22.50	02:37.00	02:51.00	03:08.00	03:30.00	---
200 Brasse	03:30.00	03:35.00	03:41.50	03:49.00	04:01.00	04:11.50	04:25.50	04:42.00	05:00.00	05:28.00	05:58.00	06:34.00	07:21.00	---
50 Papillon	00:41.00	00:42.40	00:43.80	00:45.00	00:48.80	00:50.80	00:54.20	00:58.30	01:06.60	01:14.60	01:24.60	01:39.60	02:01.60	---
100 Papillon	01:25.30	01:27.80	01:30.80	01:33.80	01:39.50	01:45.00	01:52.30	02:03.60	02:17.00	02:34.00	02:57.30	03:30.30	04:18.30	---
200 Papillon	03:06.50	03:12.00	03:16.50	03:23.00	03:32.00	03:45.00	03:59.00	04:18.00	04:48.00	05:25.00	07:43.00	07:48.00	09:41.00	---
200 4 Nages	03:06.50	03:13.50	03:17.00	03:26.00	03:32.00	03:39.50	03:56.00	04:11.50	04:32.50	05:08.00	05:46.50	06:36.50	07:41.50	---
400 4 Nages	06:28.00	06:41.00	06:48.00	07:08.00	07:22.00	07:39.00	08:09.00	08:39.00	09:20.00	10:26.00	11:52.00	13:42.00	16:12.00	---

Messieurs :

Performances réalisées en bassin de 25 m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:31.40	00:32.40	00:32.80	00:33.30	00:34.00	00:36.00	00:39.30	00:41.40	00:44.00	00:46.20	---	---	---	---
100 Nage Libre	01:04.10	01:06.10	01:06.90	01:08.10	01:10.60	01:15.10	01:21.60	01:26.10	01:31.60	01:38.10	01:49.10	02:11.10	02:27.10	---
200 Nage Libre	02:19.80	02:23.30	02:25.80	02:28.80	02:34.30	02:44.30	02:54.80	03:05.80	03:15.80	03:31.80	03:57.90	04:27.90	05:02.90	---
400 Nage Libre	04:46.80	04:53.80	05:03.80	05:11.80	05:24.80	05:44.80	06:07.80	06:26.80	06:47.80	07:23.80	08:06.30	08:51.30	10:21.30	---
50 Dos	00:36.50	00:37.70	00:39.10	00:40.40	00:42.30	00:44.10	00:47.00	00:50.10	00:53.20	00:57.00	01:07.00	01:17.00	01:27.00	---
100 Dos	01:12.50	01:15.50	01:19.00	01:21.50	01:26.00	01:31.00	01:36.00	01:42.50	01:49.20	01:57.50	02:22.00	02:39.00	03:02.00	---
200 Dos	02:35.30	02:40.80	02:47.30	02:53.30	03:03.30	03:13.30	03:22.80	03:35.80	03:49.60	04:07.30	04:49.60	05:24.60	06:14.60	---
50 Brasse	00:40.00	00:40.50	00:41.40	00:42.50	00:43.80	00:45.90	00:50.50	00:52.80	00:56.30	01:00.70	01:06.90	01:14.90	01:24.90	---
100 Brasse	01:21.00	01:23.00	01:25.00	01:28.00	01:31.50	01:37.00	01:44.50	01:51.50	01:58.50	02:08.50	02:20.50	02:38.50	02:59.50	---
200 Brasse	02:53.10	02:57.10	03:00.10	03:09.60	03:18.10	03:29.10	03:44.10	03:57.60	04:12.10	04:33.10	04:59.10	05:35.10	06:22.10	---
50 Papillon	00:34.30	00:35.50	00:36.30	00:37.40	00:38.60	00:42.10	00:44.90	00:47.10	00:50.60	00:54.90	00:59.90	01:08.30	01:30.30	---
100 Papillon	01:11.40	01:13.40	01:15.40	01:17.90	01:20.90	01:27.90	01:32.90	01:38.90	01:48.40	02:01.40	02:18.90	02:43.10	03:45.60	---
200 Papillon	02:45.20	02:49.70	02:53.20	02:59.70	03:05.70	03:19.70	03:32.70	03:46.70	04:04.70	04:28.70	05:02.70	05:52.70	07:57.70	---
100 4 Nages	01:15.00	01:17.00	01:19.00	01:20.00	01:24.00	01:29.50	01:36.50	01:42.00	01:51.00	02:00.00	02:11.00	02:26.00	02:46.00	---
200 4 Nages	02:36.40	02:42.40	02:44.90	02:48.40	02:56.90	03:08.40	03:22.40	03:33.40	03:51.90	04:12.40	04:39.40	05:14.40	06:18.90	---
400 4 Nages	05:26.00	05:40.00	05:46.00	05:57.00	06:11.00	06:36.00	07:04.00	07:30.00	08:02.00	08:45.00	09:40.00	10:53.00	12:39.00	---

Ou performances réalisées en bassin de 50m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:32.10	00:33.10	00:33.50	00:34.00	00:34.70	00:36.70	00:40.00	00:42.10	00:44.70	00:46.90	---	---	---	---
100 Nage Libre	01:05.60	01:07.60	01:08.40	01:09.60	01:12.10	01:16.60	01:23.10	01:27.60	01:33.10	01:39.60	01:50.60	02:12.60	02:28.60	---
200 Nage Libre	02:23.40	02:26.90	02:29.40	02:32.40	02:37.90	02:47.90	02:58.40	03:09.40	03:19.40	03:35.40	04:01.50	04:31.50	05:06.50	---
400 Nage Libre	04:54.50	05:01.50	05:11.50	05:19.50	05:32.50	05:52.50	06:15.50	06:34.50	06:55.50	07:31.50	08:14.00	08:59.00	10:29.00	---
50 Dos	00:38.00	00:39.20	00:40.60	00:41.90	00:43.80	00:45.60	00:48.50	00:51.60	00:54.70	00:58.50	01:08.50	01:18.50	01:28.50	---
100 Dos	01:15.50	01:18.50	01:22.00	01:24.50	01:29.00	01:34.00	01:39.00	01:45.50	01:52.20	02:00.50	02:25.00	02:42.00	03:05.00	---
200 Dos	02:42.20	02:47.70	02:54.20	03:00.20	03:10.20	03:20.20	03:29.70	03:42.70	03:56.50	04:14.20	04:56.50	05:31.50	06:21.50	---
50 Brasse	00:41.10	00:41.60	00:42.50	00:43.60	00:44.90	00:47.00	00:51.60	00:53.90	00:57.40	01:01.80	01:08.00	01:16.00	01:26.00	---
100 Brasse	01:23.50	01:25.50	01:27.50	01:30.50	01:34.00	01:39.50	01:47.00	01:54.00	02:01.00	02:11.00	02:23.00	02:41.00	03:02.00	---
200 Brasse	02:59.00	03:03.00	03:06.00	03:15.50	03:24.00	03:35.00	03:50.00	04:03.50	04:18.00	04:39.00	05:05.00	05:41.00	06:28.00	---
50 Papillon	00:35.00	00:36.20	00:37.00	00:38.10	00:39.30	00:42.80	00:45.60	00:47.80	00:51.30	00:55.60	01:00.60			

XXXVIII^e Championnat de France été Open

Lieu :	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)
Date de la compétition :	Du jeudi 19 juin au dimanche 22 juin 2025
Bassin :	Grand bassin : 50m, 8 lignes
Nombre de réunions :	8 sur 4 jours
Date limite de qualification :	dimanche 8 juin 2025
Liste définitive des qualifiés :	mercredi 11 juin 2025
Période d'engagement :	du jeudi 12 juin au lundi 16 juin 2025
Liste des engagés :	mardi 17 juin 2025
Réunion technique :	mercredi 18 juin 2025 à 18h30

Préambule :

Les dates des Championnats de France sont des dates protégées. Toute compétition Maîtres se déroulant conjointement sur un ou plusieurs de ces 4 jours, pourra être invalidée par le CCM.

Equipements :

Bassin de 50m homologué, huit lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs).

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 ou 1500 NL, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries :

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les distances supérieures ou égales à 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixtes) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixtes*.

N'importe quel nageur licencié compétiteur au club et âgé de 25 ans et plus au 31 décembre peut concourir pour les relais, y compris ceux n'ayant pas obtenu de qualification pour une épreuve individuelle.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégories d'âges.

Tous les classements se feront au temps et par catégorie.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais lors des engagements en ligne sur extraNat sera obligatoire.

Une seule modification de composition possible sur place. A partir de la 2^e, le certificat médical sera exigé, ainsi que la validation du CCM.

Si celle-ci entraîne un changement de catégorie, le relais pourra concourir mais l'équipe ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation ou licencié à une fédération étrangère (uniquement pour les N1).

Les nageurs pourront s'engager en fonction des deux grilles de qualification, suivant la taille du bassin de la performance réalisée.

Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier d'un temps dans la grille correspondante à la longueur du bassin réalisé lors de la saison n-2 à la saison en cours (du 01/01/2022 au 08/06/2025), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral.

Attention : une grille pour des temps réalisés en petit bain et une grille pour les temps réalisés en grand bassin.

- Pour les C2 et au-dessus : recherche des performances réalisées uniquement lors des compétitions Maîtres.
- Pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales.

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de l'Euro Aqua ou de la World Aqua seront intégrées sous forme d'extrait dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières. Une dérogation pourra être accordée exceptionnellement par le CCM pour reconnaître une compétition internationale utilisant notre logiciel extraNat Pocket et en présence d'au moins un Juge Arbitre listé FFN.

Le temps intermédiaire (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisé lors de compétitions qualificatives pourra être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du CCM. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard le mercredi précédant l'ouverture de la période d'engagements en ligne. Elle devra préciser le nom du club, les nom et prénom du nageur, la catégorie, le temps, les dates et lieu de réalisation de la performance.

Tous les nageurs qualifiés sur une ou deux épreuves pourront s'engager sur une ou deux courses « bonus » d'une distance inférieure à 400m (50m, 100m et 200m), afin de pouvoir nager trois épreuves.

Modalités d'engagements :

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à trois épreuves par jour au maximum, et à cinq pour toute la compétition.

Pas de « Bonus plus » en été lorsque les championnats sont sur le même site aux mêmes dates.

Un nageur qualifié aux championnats France sur au moins une course ne pourra plus s'engager en N2.

Récompenses :

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme :

Attention : le programme a évolué pour cette nouvelle olympiade. La réunion N°8 du dimanche AM n'est pas réservée à l'eau libre, comme précédemment. Il est donc fortement probable que la R8 se finisse aux alentours de 17h00/18h00. Il conviendra de tenir compte de ce timing pouvant être impactant pour la logistique.

Jeudi 19 juin 2025	
R1-1	100 Dos dames
R1-2	100 Dos messieurs
R1-3	400 NL dames
R1-4	200 NL messieurs
R2-5	200 Papillon dames
R2-6	200 Papillon messieurs
R2-7	100 Brasse dames
R2-8	100 Brasse messieurs
R2-9	4 x 50 NL mixte

Vendredi 20 juin 2025	
R3-10	50 Papillon messieurs
R3-11	50 Papillon dames
R3-12	200 4N messieurs
R3-13	200 4N dames
R3-14	400 NL messieurs
R4-15	200 NL dames
R4-16	50 Dos messieurs
R4-17	50 Dos dames
R4-18	50 Brasse messieurs
R4-19	50 Brasse dames
R4-20	4 x 50 4N mixte

Samedi 21 juin 2025	
R5-21	200 Brasse dames
R5-22	200 Brasse messieurs
R5-23	50 NL dames
R5-24	50 NL messieurs
R5-25	200 Dos dames
R6-26	200 Dos messieurs
R6-27	800 NL dames
R6-28	4 x 50 4N messieurs
R6-29	4 x 50 4N dames

Dimanche 22 juin 2025	
R7-30	100 NL messieurs
R7-31	100 NL dames
R7-32	400 4N messieurs
R7-33	400 4N dames
R8-34	800 NL messieurs
R8-35	100 Papillon messieurs
R8-36	100 Papillon dames
R8-37	4 x 50 NL dames
R8-38	4 x 50 NL messieurs

En général, l'ouverture des portes se fera à 7h30 ou 8h00, le début des épreuves une heure plus tard. Une pause méridienne de 90 minutes environ sera programmée aux alentours de 12h30. Les pauses avant les relais ne seront effectives que si le timing est raisonnable afin de permettre une fin de journée à une heure acceptable.

Bien évidemment les horaires, ainsi que le découpage par réunion sont prévisionnels, et pourront être modifiés en fonction des engagements. Les pauses facultatives seront effectuées, si le planning le permet.

Grilles de qualification N1 :

Pour se qualifier au championnat d'été N1 des maîtres, un nageur devra réaliser un temps dans une des deux grilles correspondantes ci-dessous.

Dames :

Performances réalisées en bassin de 25 m :

50 Nage Libre	00:31.30	00:31.80	00:32.30	00:33.30	00:34.30	00:35.80	00:37.30	00:39.80	00:42.50	00:46.30	00:50.80	---	---	---
100 Nage Libre	01:07.80	01:08.80	01:10.80	01:12.80	01:15.30	01:18.80	01:22.80	01:28.80	01:35.80	01:44.80	01:56.30	02:11.30	02:31.80	---
200 Nage Libre	02:29.60	02:33.60	02:36.60	02:40.60	02:47.10	02:55.10	03:05.10	03:19.10	03:36.10	03:57.60	04:25.10	05:04.10	05:53.10	---
400 Nage Libre	05:15.80	05:21.30	05:27.80	05:36.80	05:49.80	06:06.30	06:29.80	06:58.80	07:36.80	08:22.80	09:27.80	10:50.80	12:41.80	---
800 Nage Libre	10:50.10	11:02.10	11:15.10	11:40.10	12:10.10	12:45.10	13:37.10	14:31.10	15:47.10	17:25.10	19:28.10	22:02.10	25:23.10	---
1500 Nage Libre	20:54.50	21:24.50	21:55.50	22:45.50	23:46.50	25:00.50	26:45.50	28:38.50	31:09.50	34:30.50	38:33.50	44:18.50	51:26.50	---
50 Dos	00:37.70	00:38.70	00:39.70	00:40.70	00:43.70	00:45.70	00:48.70	00:51.70	00:57.20	01:02.70	01:10.70	01:20.70	01:30.70	---
100 Dos	01:18.70	01:22.70	01:25.70	01:27.70	01:32.70	01:36.70	01:41.70	01:48.70	01:56.70	02:07.70	02:22.70	02:57.70	03:20.70	---
200 Dos	02:51.60	02:57.60	03:02.60	03:14.60	03:28.60	03:39.60	03:53.60	04:06.60	04:29.60	04:59.60	05:31.60	06:18.60	07:18.60	---
50 Brasse	00:41.30	00:42.30	00:44.30	00:45.30	00:47.30	00:48.80	00:51.30	00:55.30	01:02.80	01:08.30	01:17.30	01:26.30	01:37.30	---
100 Brasse	01:30.60	01:32.10	01:34.60	01:38.10	01:44.10	01:49.10	01:55.10	02:02.10	02:14.10	02:30.10	02:44.10	03:01.10	03:23.10	---
200 Brasse	03:12.50	03:17.50	03:24.00	03:31.50	03:43.50	03:54.00	04:08.50	04:24.00	04:44.50	05:15.50	05:45.50	06:21.50	07:08.50	---
50 Papillon	00:34.40	00:35.40	00:37.40	00:38.40	00:40.90	00:43.40	00:45.90	00:50.40	00:55.40	01:03.40	01:12.40	01:28.40	01:45.40	---
100 Papillon	01:17.60	01:19.60	01:23.60	01:26.60	01:32.60	01:37.60	01:44.60	01:56.10	02:09.60	02:27.60	02:50.60	03:23.60	04:11.60	---
200 Papillon	02:52.70	02:57.70	03:02.70	03:08.70	03:17.70	03:30.70	03:44.70	04:03.70	04:33.70	05:13.70	06:25.70	07:36.70	09:29.70	---
100 4 Nages	01:16.00	01:18.00	01:20.00	01:23.00	01:26.00	01:30.00	01:36.00	01:44.00	01:54.00	02:10.00	02:27.00	02:48.00	03:15.00	---
200 4 Nages	02:43.60	02:47.60	02:52.60	03:00.60	03:09.60	03:21.60	03:35.60	03:53.60	04:15.60	04:45.60	05:21.60	06:15.60	07:20.60	---
400 4 Nages	06:04.50	06:17.50	06:24.50	06:44.50	06:58.50	07:15.50	07:45.50	08:15.50	08:56.50	10:10.50	11:36.50	13:26.50	15:56.50	---

Ou performances réalisées en bassin de 50m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:32.00	00:32.50	00:33.00	00:34.00	00:35.00	00:36.50	00:38.00	00:40.50	00:43.20	00:47.00	00:51.50	---	---	---
100 Nage Libre	01:09.00	01:10.00	01:12.00	01:14.00	01:16.50	01:20.00	01:24.00	01:30.00	01:37.00	01:46.00	01:57.50	02:12.50	02:33.00	---
200 Nage Libre	02:32.50	02:36.50	02:39.50	02:43.50	02:50.00	02:58.00	03:08.00	03:22.00	03:39.00	04:00.50	04:28.00	05:07.00	05:56.00	---
400 Nage Libre	05:22.00	05:27.50	05:34.00	05:43.00	05:56.00	06:12.50	06:36.00	07:05.00	07:43.00	08:29.00	09:34.00	10:57.00	12:48.00	---
800 Nage Libre	11:03.00	11:15.00	11:28.00	11:53.00	12:23.00	12:58.00	13:50.00	14:44.00	16:00.00	17:38.00	19:41.00	22:15.00	25:36.00	---
1500 Nage Libre	21:19.00	21:49.00	22:20.00	23:10.00	24:11.00	25:25.00	27:10.00	29:03.00	31:34.00	34:55.00	38:58.00	44:43.00	51:51.00	---
50 Dos	00:39.00	00:40.00	00:41.00	00:42.00	00:45.00	00:47.00	00:50.00	00:53.00	00:58.50	01:04.00	01:12.00	01:22.00	01:32.00	---
100 Dos	01:21.00	01:25.00	01:28.00	01:30.00	01:35.00	01:39.00	01:44.00	01:51.00	01:59.00	02:10.00	02:25.00	03:00.00	03:23.00	---
200 Dos	02:57.00	03:03.00	03:08.00	03:20.00	03:34.00	03:45.00	03:59.00	04:12.00	04:35.00	05:05.00	05:37.00	06:24.00	07:24.00	---
50 Brasse	00:42.00	00:43.00	00:45.00	00:46.00	00:48.00	00:49.50	00:52.00	00:56.00	01:03.50	01:09.00	01:18.00	01:27.00	01:38.00	---
100 Brasse	01:32.50	01:34.00	01:36.50	01:40.00	01:46.00	01:51.00	01:57.00	02:04.00	02:16.00	02:32.00	02:46.00	03:03.00	03:25.00	---
200 Brasse	03:17.00	03:22.00	03:28.50	03:36.00	03:48.00	03:58.50	04:13.00	04:28.50	04:49.00	05:20.00	05:50.00	06:26.00	07:13.00	---
50 Papillon	00:35.00	00:36.00	00:38.00	00:39.00	00:41.50	00:44.00	00:46.50	00:51.00	00:56.00	01:04.00	01:13.00	01:29.00	01:46.00	---
100 Papillon	01:19.00	01:21.00	01:25.00	01:28.00	01:34.00	01:39.00	01:46.00	01:57.50	02:11.00	02:29.00	02:52.00	03:25.00	04:13.00	---
200 Papillon	02:56.00	03:01.00	03:06.00	03:12.00	03:21.00	03:34.00	03:48.00	04:07.00	04:37.00	05:17.00	06:29.00	07:40.00	09:33.00	---
200 4 Nages	02:47.00	02:51.00	02:56.00	03:04.00	03:13.00	03:25.00	03:39.00	03:57.00	04:19.00	04:49.00	05:25.00	06:19.00	07:24.00	---
400 4 Nages	06:12.00	06:25.00	06:32.00	06:52.00	07:06.00	07:23.00	07:53.00	08:23.00	09:04.00	10:18.00	11:44.00	13:34.00	16:04.00	---

Messieurs :

Performances réalisées en bassin de 25 m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:26.30	00:26.80	00:27.30	00:27.80	00:28.80	00:29.80	00:31.80	00:33.30	00:35.30	00:38.30	00:41.30	---	---	---
100 Nage Libre	00:58.50	01:00.00	01:01.00	01:02.50	01:04.50	01:07.50	01:10.50	01:14.50	01:20.50	01:26.50	01:35.50	01:45.50	01:58.50	---
200 Nage Libre	02:08.40	02:11.40	02:13.40	02:16.90	02:21.40	02:27.40	02:36.40	02:46.40	02:59.40	03:15.40	03:35.40	04:01.40	04:34.40	---
400 Nage Libre	04:33.30	04:39.30	04:43.30	04:52.30	05:02.30	05:17.30	05:32.30	05:52.30	06:17.30	06:52.30	07:32.30	08:27.30	09:37.30	---
800 Nage Libre	09:34.10	09:45.10	09:54.10	10:12.10	10:29.10	10:59.10	11:29.10	12:19.10	13:14.10	14:24.10	15:49.10	17:44.10	20:17.10	---
1500 Nage Libre	18:24.90	18:42.90	19:06.90	19:34.90	20:11.90	20:59.90	22:14.90	23:39.90	25:19.90	27:34.90	30:27.90	34:24.90	40:14.90	---
50 Dos	00:31.00	00:32.00	00:33.50	00:34.50	00:36.00	00:37.50	00:40.00	00:42.50	00:46.00	00:52.00	00:57.00	01:03.00	01:12.00	---
100 Dos	01:06.50	01:09.00	01:12.50	01:15.00	01:18.50	01:23.00	01:28.50	01:34.00	01:42.00	01:52.00	02:07.00	02:21.00	02:42.00	---
200 Dos	02:24.10	02:29.60	02:36.10	02:42.10	02:52.10	03:02.10	03:11.10	03:24.10	03:39.10	03:59.10	04:41.10	05:16.10	06:00.10	---
50 Brasse	00:33.90	00:34.40	00:35.40	00:36.40	00:37.90	00:39.40	00:41.40	00:43.90	00:47.90	00:51.40	00:58.90	01:05.90	01:14.40	---
100 Brasse	01:15.00	01:16.00	01:18.00	01:21.00	01:23.50	01:27.50	01:31.50	01:37.00	01:46.50	01:55.50	02:13.00	02:30.00	02:51.50	---
200 Brasse	02:39.10	02:44.10	02:47.10	02:53.10	02:59.10	03:07.10	03:17.10	03:29.10	03:49.10	04:10.10	04:46.10	05:22.10	06:09.10	---
50 Papillon	00:28.80	00:29.80	00:30.80	00:31.80	00:32.80	00:34.30	00:36.30	00:38.80	00:41.80	00:47.30	00:55.30	01:03.30	01:16.30	---
100 Papillon	01:05.60	01:07.60	01:08.60	01:11.60	01:14.60	01:18.60	01:24.60	01:30.60	01:41.60	01:55.60	02:13.60	02:39.60	03:30.60	---
200 Papillon	02:28.70	02:32.70	02:36.70	02:42.70	02:48.70	03:01.70	03:13.70	03:28.70	03:48.70	04:15.70	04:49.70	05:39.70	07:44.70	---
100 4 Nages	01:05.50	01:07.00	01:09.00	01:11.00	01:13.00	01:16.00	01:20.00	01:27.00	01:35.00	01:44.00	01:55.00	02:09.00	02:30.00	---
200 4 Nages	02:25.90	02:27.90	02:31.90	02:35.90	02:40.90	02:47.90	02:59.90	03:10.90	03:30.90	03:56.90	04:27.90	05:02.90	05:52.90	---
400 4 Nages	05:09.00	05:16.00	05:23.00	05:31.00	05:41.00	06:01.00	06:25.00	07:05.00	07:41.00	08:26.00	09:30.00	10:45.00	12:31.00	---

Ou performances réalisées en bassin de 50m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:27.00	00:27.50	00:28.00	00:28.50	00:29.50	00:30.50	00:32.50	00:34.00	00:36.00	00:39.00	00:42.00	---	---	---
100 Nage Libre	01:00.00	01:01.50	01:02.50	01:04.00	01:06.00	01:09.00	01:12.00	01:16.00	01:22.00	01:28.00	01:37.00	01:47.00	02:00.00	---
200 Nage Libre	02:12.00	02:15.00	02:17.00	02:20.50	02:25.00	02:31.00	02:40.00	02:50.00	03:03.00	03:19.00	03:39.00	04:05.00	04:38.00	---
400 Nage Libre	04:41.00	04:47.00	04:51.00	05:00.00	05:10.00	05:25.00	05:40.00	06:00.00	06:25.00	07:00.00	07:40.00	08:35.00	09:45.00	---
800 Nage Libre	09:50.00	10:01.00	10:10.00	10:28.00	10:45.00	11:15.00	11:45.00	12:35.00	13:30.00	14:40.00	16:05.00	18:00.00	20:33.00	---
1500 Nage Libre	18:55.00	19:13.00	19:37.00	20:05.00	20:42.00	21:30.00	22:45.00	24:10.00	25:50.00	28:05.00	30:58.00	34:55.		

Grille de conversion PB/GB :

ÉPREUVES	MAJORATION	
	Dames	Messieurs
50 nage libre	0.70	0.70
100 nage libre	1.20	1.50
200 nage libre	2.90	3.60
400 nage libre	6.20	7.70
800 nage libre	12.90	15.90
1500 nage libre	24.50	30.10
50 dos	1.30	1.50
100 dos	2.30	3.00
200 dos	5.40	6.90
50 brasse	0.70	1.10
100 brasse	1.90	2.50
200 brasse	4.50	5.90
50 papillon	0.60	0.70
100 papillon	1.40	1.40
200 papillon	3.30	3.30
200 4 nages	3.40	4.10
400 4 nages	7.50	9.00

XXX^e Championnat de France Eau libre Open

Lieu :	A définir
Date de la compétition :	A définir
Lieu précis :	A définir
Période d'engagement :	A définir
Liste des engagés :	A définir
Réunion technique :	A définir

Préambule :

Moment très convivial avec une épreuve spécifique aux Maîtres, de 3000m en eau libre.

Environnement :

Lac / Mer-Océan / Plan d'eau / Rivière

Règlement FFN Eau Libre :

La température de l'eau la plus basse pour une compétition FFN en eau libre est de 14°C.

De 14°C à 17,9°C : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont obligatoires.

De 18°C à 19,9°C : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont optionnelles.

A 20°C et plus : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont interdites.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1 et plus), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation ou licencié à une fédération étrangère.

Modalités d'engagements :

Le CCM souhaite confier les championnats de France eau libre des Maîtres, à l'organisateur des championnats de France eau libre « Elite ».

En cas d'impossibilité, le CCM essaiera de coupler ce championnat à une épreuve de Coupe de France eau libre, ou à un Aqua challenge.

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du J - 11 au J - 4.

Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire.

La publication de la liste des engagés interviendra à J - 3.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif sera majoré de 60€.

Récompenses :

Le premier nageur français dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français recevront une médaille.

En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

CNCM : Classement National des Clubs Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en plusieurs parties : une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (classement institutionnel ou administratif) et une partie spécifique.

Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation, soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

Classement spécifique Natation Maîtres :

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en quatre grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement « Trophée Elite » basé sur nos championnats nationaux (hiver en 25 m et été en 50 m), un classement « Trophée N2 » basé sur nos championnats nationaux N2 (hiver en 25 m et été en 50 m) et un classement basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1) Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées : Interclubs régionaux et départementaux Maîtres et Championnats de France des Relais.

Principes :

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs remporte 1500 points. Important : dans ce classement ne sont prises en compte que les organisations régionales. Le championnat national interclubs des Maîtres n'est pas pris en compte dans le classement national des clubs.

Mode de calcul :

1500 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).

Du 1^{er} au 11^e: 10 pts - Du 12^e au 51^e : 4 pts - Du 52^e au 101^e : 3 pts - Du 102^e au 291^e : 2 pts - Du 292^e au 1.500^e : 1 pt.

On additionne l'ensemble des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club, et ce, quels que soient le sexe et le niveau territorial (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes intègrent bien les règles spécifiques des interclubs. En cas d'équipe déclassée, cette dernière ne marque pas de point.

2) Le classement « Trophée Elite »

Les compétitions concernées : les championnats de France en bassin de 25 m (hiver) et en bassin de 50 m (été).

Principes :

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée Elite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul :

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	33 pts	6 ^e :	15 pts
2 ^e :	27 pts	7 ^e :	12 pts
3 ^e :	24 pts	8 ^e :	09 pts
4 ^e :	21 pts	9 ^e :	06 pts
5 ^e :	18 pts	10 ^e :	03 pts

3) Le classement « Trophée N2 »

Les compétitions concernées : les championnats N2 en bassin de 25 m (hiver) et en bassin de 50 m (été).

Principes :

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée N2 » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul :

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	11 pts	6 ^e :	5 pts
2 ^e :	9 pts	7 ^e :	4 pts
3 ^e :	8 pts	8 ^e :	3 pts
4 ^e :	7 pts	9 ^e :	2 pts
5 ^e :	6 pts	10 ^e :	1 pt

4) Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées : l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers international, fédéral, régional et départemental et déclarées compétition « Maîtres ».

Principes :

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul :

	Points
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Et bonus si présence dans les 10 d'un championnat d'Europe ou du monde :

	Places 4 à 10	Bronze	Argent	Or
Championnats d'Europe	300	500	600	800
Championnats du Monde	400	700	800	1000

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN DES MAÎTRES **NATATION ARTISTIQUE** 20 - 21 ET 22 JUIN 2025 BOURG-EN-BRESSE

Les objectifs du programme des Maîtres sont de promouvoir la pratique sportive dans la compétition, la convivialité, le fair-play et le respect d'autrui à travers les cinq disciplines de la Fédération Française, et plus particulièrement notre discipline, la Natation Artistique.

Il s'adresse aux sportifs ayant au minimum 25 ans, l'âge pris en compte est celui au **31 décembre de l'année de la compétition.**

REGLES GENERALES DES MAÎTRES

Les compétitrices et les compétiteurs (*plus loin nommés seulement, par simplicité, « les compétitrices », tout comme « les nageuses » ou « les coéquipières »*) doivent être conscients de la nécessité d'être bien préparés et médicalement aptes avant de participer à des compétitions Maîtres. Ils assument l'entière responsabilité des risques inclus dans la compétition dans ces compétitions.

- **Solos** : 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus.
- **Duos et Duos Mixtes** : 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus.
Le groupe d'âge se calcule par l'addition de l'âge de toutes (tous) les nageuses ayant concouru en technique et / ou en libre.
(Exemple : Duo Technique : moyenne d'âge 30 ans – Duo Libre : Moyenne d'âge 50 ans.
Ce Duo nagera donc dans la catégorie des 40 ans)
- **Equipes** : 25-34, 35-49, 50-64 et 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des compétitrices.
- **Ballets Combinés** : 25-39, 40- 64, 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des compétitrices.

Pour les équipes techniques, libres et les combinés, la moyenne d'âge des compétitrices doit être définie en additionnant les âges des compétitrices présentes, divisée par le nombre de nageuses, n'englobant pas les remplaçantes et en enlevant toute fraction ou décimale finales. (Exemple : si la moyenne d'âge d'une équipe est 49,833, elle nagera dans le groupe d'âge 35-49).

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Le programme :

- L'ordre est aléatoire et peut mixer les catégories (en technique ou/et en libre) à condition de respecter et d'énoncer les groupes d'âge.
(Exemple : passage 25-29 ans avec les 30-39 et 40-49 ans... 50-59 ans 60-69 ans avec les 70 et plus, etc.)

Le tirage au sort :

- Il est organisé pour la première épreuve 48h maximum avant le début de la compétition et sera diffusé sur la page WhatsApp des Championnats.
- Un second tirage au sort est effectué à l'issue du classement de la 1^{ère} épreuve, pour les solos et duos, en tenant compte du nombre de participants. Le juge arbitre a la charge du découpage des groupes.

CONTENU DE LA COMPETITION

Le programme des Championnats de France est constitué de Ballets Techniques, de Ballets Libres et de Ballets Combinés.

Les compétitrices en Duo, Duo Mixte, Equipe et Combiné doivent représenter **le même club**.

Ballets Techniques :

- Les Ballets Techniques comportent des Solos, des Duos, des Duos Mixtes et des Equipes.
- Les Ballets Techniques doivent inclure tous les éléments exigés.
- Le choix de la musique en Ballet Technique est libre.

Ballets Libres :

- Les Ballets Libres comportent des Solos, des Duos, des Duos Mixtes, des Equipes et des Combinés.
- Il n'y a pas de restriction dans le choix de la musique, du contenu ou de la chorégraphie.
- Les équipes sont constituées d'au moins 4 nageuses et de 8 nageuses au maximum (*plus 2 remplaçantes*).
- Le Combiné comprend au moins 4 nageuses et 10 nageuses au maximum (*plus 2 remplaçantes*).

EPREUVES : ATTENTION NOUVEAU REGLEMENT !

Les Ballets sont nagés de la manière suivante :

- Les solos, duos et duos mixtes doivent **obligatoirement nager** les 2 épreuves (technique et libre).
Pour les duos, les membres mentionnés sur la feuille d'inscription doivent être **les mêmes** en technique et en libre.
- Les équipes techniques, les équipes libres et le combo font partie d'un bloc **de 3 épreuves distinctes**, avec des classements séparés.
Chaque nageuse ne peut nager que dans **2 épreuves sur les 3 citées**, (remplaçantes comprises).

Les nageuses inscrites comme remplaçantes doivent prendre la place de leurs coéquipières en cas de problèmes. Si cela n'est pas possible, le ballet n'est pas classé.

LIMITE DE TEMPS

Tous les temps cités ci-dessous sont des temps maximum.

La limite de temps, pour tous les ballets techniques et libres, inclut les 10 secondes pour les mouvements de la plage.

Il n'y a aucune limite de temps minimum.

- Solos Techniques : **2 minutes 0 seconde**
- Solos Libres : **2 minutes 15 secondes**
- Duos Techniques : **2 minutes 20 secondes**
- Duos Libres : **2 minutes 45 secondes**
- Duos Techniques Mixtes : **2 minutes 20 secondes**
- Duos Libres Mixtes : **2 minutes 45 secondes**
- Equipes Techniques : **2 minutes 50 secondes**
- Equipes Libres : **3 minutes 30 secondes**
- Libres Combinés : **3 minutes 30 secondes**

Pour tous les ballets, le chronomètre commence par le franchissement de la première nageuse du point de départ désigné jusqu'à ce que la dernière compétitrice soit en position stationnaire (hors de l'eau ou dans l'eau). Cela ne doit pas excéder au total 30 secondes.

ELEMENTS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

En solo, en duo et en équipe :

- Tous les éléments techniques peuvent être exécutés **dans l'axe de votre choix et sans ordre obligatoire.**
- **Un document (« elements card »)** doit être rempli avant la compétition pour mentionner l'ordre choisi, ce qui permet aux juges de se repérer plus facilement lors de la notation.

SOLO - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Les éléments de 1 à 5 peuvent être **nagés dans le désordre.**

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

1. **QUEUE DE POISSON** - D'une **Position Horizontale Ventrale**, une **Position Carpée Avant** est réalisée ; une jambe est levée en **Position Queue de Poisson**, la seconde jambe est montée en **Position Verticale**. (*La fin est libre*).
2. **POSITION GRAND ECART** - Suivie par une sortie promenade avant ou promenade arrière complète (*attention bien terminer en position dorsale ou ventrale*)
3. **VRILLE DE 180°** - A partir d'une Position Verticale Jambe pliée, **une Vrille de 180° est exécutée jusqu'à ce que les jambes soient rassemblées au niveau des chevilles**, suivie d'une immersion des pieds.
4. **COMBINAISON DE BALLET LEG EN DEPLACEMENT** – En commençant en **Position Horizontale Dorsale** inclure au moins 2 des positions suivantes : **Voilier Droit par la tête, Voilier Gauche par la tête, Ballet Leg Gauche, Ballet Leg Droit, Position Flamenco Gauche, Position Flamenco Droit, Double Ballet Leg.**
5. **BARRACUDA JAMBE PLIEE** - D'une **Position Carpée Arrière** avec les jambes perpendiculaires et les orteils juste au-dessous de la surface, une Poussée est exécutée tandis qu'une jambe glisse le long de l'autre jambe tendue pour prendre une **Position Verticale Jambe Pliée**. Une descente verticale est exécutée en Position Verticale Jambe Pliée dans le même rythme que la Poussée. (*Terminer sa verticale sous l'eau*)
6. **DEUX FORMES DE PROPULSION** – Elles doivent inclure du rétropédalage de côté et/ou avant (les bras sont optionnels).

DUO - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

Pour les duos, les éléments 1 à 6 sont identiques à ceux du solo.

Les éléments de 1 à 5 peuvent **être nagés dans le désordre.**

Les éléments 6 et 7 peuvent être incorporés à n'importe quel moment du programme.

7. ACTION EN CONNEXION - Les nageuses sont connectées (contact) de manière à exécuter ce qui suit :

- Une figure connectée ou une flottaison connectée ou un mouvement de bras connecté.
- Les actions doivent être exécutées de manière simultanée. Une action en « miroir » est permise.
- Les empilés, portés, plateformes ou éjectés ne sont pas permis.

A l'exception de la partie sur **la plage** et de **l'entrée** dans l'eau et de **l'action en connexion**, tous les éléments, exigés et supplémentaires, **doivent** être exécutés simultanément et orientés dans la même direction par les 2 nageuses.

Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises durant les changements de formations.

EQUIPE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

Pour les Equipes, les éléments de 1 à 7 sont identiques à ceux du duo.

Les éléments de 1 à 5 **doivent** peuvent être nagés dans le désordre.

Les éléments 6 et 9 peuvent être incorporés à n'importe quel moment du programme.

- 8. ACTION EN CASCADE** – Des mouvements identiques sont réalisés successivement, un par un, par tous les membres de l'équipe.

Si plus d'une cascade est réalisée, celles-ci doivent être consécutives et ne pas être séparées par d'autres éléments optionnels ou obligatoires.

Une seconde cascade peut débuter avant que la première ne soit terminée par tous les membres de l'équipe, mais **chaque membre de l'équipe doit exécuter tous les mouvements de chaque cascade.**

- **FORMATIONS** – Elles doivent montrer **un cercle et une ligne**. Les éléments peuvent être exécutés durant la formation en cercle ou la formation en ligne.

Les empilés, portés, plateformes ou éjectés ne sont pas permis.

A l'exception de la partie sur **la plage** et de **l'entrée** dans l'eau et de **l'action en connexion**, tous les éléments, exigés et supplémentaires, **doivent** être exécutés simultanément et orientés dans la même direction par les nageurs (ses).

Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises durant les changements de formations.

LE COMBINE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Le Combiné doit comporter :

- 1. 2 Parties avec moins de 3 compétitrices** (*compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible*)
- 2. 2 parties avec 4 à 10 compétitrices** (*la totalité des athlètes*) (*compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible*)
 - Le départ peut s'effectuer sur le bord ou dans l'eau, ou une combinaison des deux.
 - Le reste du ballet doit s'effectuer dans l'eau.
 - Chaque nouvelle section chorégraphique commence proche de la précédente.

PENALITES ET COMPLEMENTS D'INFORMATIONS GENERALES

Exemples des principales pénalités ayant été sanctionnées :

- La fin de la vrille et du barracuda avec un groupé à la surface (*oubli de la descente verticale*).
- Pour la vrille jambe pliée : effectuer un ½ tour jambe pliée avant la descente en verticale et le rassemble.
- La fin du barracuda jambe pliée qui ne reste pas pliée jusque sous l'eau.
- Erreur dans la combinaison des ballets legs ou dans les éléments en rajoutant des mouvements non codifiés dans la description de la figure technique de référence
- Ne pas effectuer la même cascade.

Compléments d'informations :

- Il n'y a aucune directive pour le maillot. A votre choix ! Toutefois, les maillots de bain doivent suivre la règle GR 5 et AS 13.9-13.13. Si dans une épreuve le juge-arbitre estime que le maillot d'une concurrente n'est pas conforme, les nageuses ne sont pas autorisées à nager avant d'avoir revêtu un maillot approprié.
- Le maquillage théâtral ne doit pas être excessif. Il doit être naturel, propre et soigné. La brillance est acceptée.
- L'utilisation d'accessoires ou de parties de vêtement supplémentaires n'est pas permise, sauf pour des raisons médicales. Les lunettes sont autorisées.
- Les bijoux ne sont pas permis. Les compétitrices doivent les retirer avant le début du ballet.

PODIUMS

Deux podiums sont organisés : un Français et un Open (si des clubs étrangers se positionnent dans les 3 premières places).

Pour les Solos : 2 classements distincts Femmes et Hommes

Pour les Duos : 3 classements distincts Femmes, Hommes et Mixtes

Pour les Combos et Equipes : 2 classements distincts Femmes et/ou Mixtes et Hommes

Sur les podiums, les nageuses doivent obligatoirement se présenter en tenue correcte, c'est-à-dire en tenue de club ou en maillot de compétition (*aucune tenue de ville ne sera acceptée*).

JUGEMENT ET JURY

Le jugement est celui des maîtres World Aquatics avec comme particularités d'avoir **2 jurys : un pour la technique et l'autre pour l'artistique**

- Chaque club doit mettre à disposition de l'organisation un juge ou une personne (déléguée aux nageuses, chronomètre, etc.) **par tranche de 10 participants**.
Une amende de 100 euros est appliquée en cas d'impossibilité du club (*à l'exception des clubs ne présentant qu'un solo*).
- Pour le jugement et les épreuves qui sont **spécifiques aux Maîtres**, une réunion du jury est mise en place avant chaque épreuve.
- Dominique Blanc-Lainé (Dominique@Blanc-Laine.com) est la référente réglementaire, nommée par la commission des Maîtres Natation Artistique. Elle anime la réunion avec les Juges Arbitres et les Vices-Arbitres.

INFORMATIQUE ET CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Les personnes en charge du logiciel informatique sont Andrée Longevial-Billiet et Lionel Muller.

Pour la 3^e année consécutive, un Classement National des Clubs Français des Maîtres a été établi afin de valoriser et gratifier l'implication des associations présentes (*42 en 2022, 58 en 2023, 59 en 2024*). Nous rééditerons un classement en 2025.

Les personnes en charge du classement sont Andrée Longevial-Billiet, Dominique Blanc-Lainé, Anaïs Prévot et Anne Becquet-Legendre.

CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN 2026 ET 2027

Les clubs peuvent d'ores et déjà déposer leurs candidatures auprès de la C.O.F (Commission d'Organisation Fédérale) aux adresses suivantes :

- gilles.sezionale@ffnatation.fr (destinataire principal)
- yoyoswimnanterre@gmail.com (en copie)
- nannou.becquet@orange.fr (en copie)
- magali.tapret@ffnatation.fr (en copie)
- sophie.lardillat@ffnatation.fr (en copie)
- odp@ffnatation.fr (en copie)

MEMBRES DE LA COMMISSION DES MAÎTRES 2025

Pour information, tous les membres sont bénévoles.

- Anne Becquet - Legendre : Responsable nationale des Maîtres
- Dominique Blanc - Lainé : Responsable des règlements et Classement National
- Marie - Noëlle Boulard : Juge Arbitre
- Mireille Anghelidi : Juge Arbitre
- Marie-Pascale Billiet - Longevial : Juge Arbitre
- Raphaëlle Arif : Vice - Arbitre
- Magali Lebatteu : Vice - Arbitre
- Sandrine Lagabbe : Vice - Arbitre
- Anaïs Prévost : Classement National des Clubs et règlements
- Andrée Billiet - Longevial : Informatique et Classement National
- Lionel Muller : Informatique

Championnats de France de Plongeon des Maîtres

Règles générales :

Tous les plongeurs doivent effectuer une série complète de plongeurs dans leur groupe d'âge. Le règlement de plongeon figurant en cinquième partie du manuel WA s'applique au plongeon des Maîtres.

Les plongeurs individuels

Plongeurs du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âge		
25-29 ans	6	5
30-34 ans	6	5
35-39 ans	6	5
40-44 ans	6	5
45-49 ans	6	5
50-54 ans	6	5
55-59 ans	6	5
60-64 ans	6	5
65-69 ans	6	5
70-74 ans	5	5
75-79 ans	5	5
80 ans et plus	5	5

Le plongeur peut choisir librement les plongeurs à partir du tableau des plongeurs figurant dans le manuel WA. La seule exigence est que, dans les groupes d'âge 25- 69 ans, chaque plongeur exécuté ait un numéro de plongeur différent (selon le manuel WA).

Dans les groupes d'âge 70 ans et plus, des plongeurs ayant le même numéro de plongeur peuvent être répétés s'ils sont exécutés dans une position différente (droite, carpée, groupée ou libre).

Plongeurs de haut-vol (5 m, 7,5 m ou 10 m)	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
25-29 ans	6	5
30-34 ans	6	5
35-39 ans	6	5
40-44 ans	6	5
45-49 ans	6	5
50-54 ans	5*	5*
55-59 ans	5*	5*
60-64 ans	5*	5*
65-69 ans	5*	5*
70-74 ans	4*	4*
75-79 ans	4*	4*
80 ans et plus	4*	4*

*À partir de cette tranche d'âge, seules les entrées les pieds les premiers sont autorisées de la plateforme de 10 m et tout plongeur exécuté de la plateforme de 10 m ne doit pas voir un coefficient de difficulté dépassant 2.0.

Les plongeurs 3 mètres et plateforme synchronisé Dames et Messieurs et mixte

Plongeurs du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeurs requis		
	Messieurs	Dames	Mixte
Groupes d'âge			
50-99 ans	2(*) + 2	2(*) + 2	2(*) + 2
100 ans et plus	2(*) + 2	2(*) + 2	2(*) + 2

*le coefficient de difficulté du plongeur sera égal à 2.0 indépendamment de la formule de calcul du coefficient de difficulté du plongeur.

Le groupe d'âge sera décidé en ajoutant l'âge des deux plongeurs composant la paire de plongeur synchronisé.

Si l'âge de l'un des deux plongeurs composant la paire de plongeur synchronisé est supérieure à 50 ans, les plongeurs par les pieds à partir de la plateforme de 10m ne doivent pas excéder 2.0 de coefficient de difficulté pour la paire.

Engagements:

Les engagements devront parvenir à la Fédération Française de Natation selon la même procédure que celle des Championnats de France toutes catégories.

Les feuilles de plongeur devront être remplies selon les modalités fixées pour les Championnats de France toutes catégories sauf si la compétition n'est pas référencée sur Dive Recorder.

A défaut, les feuilles de plongeur seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être rendues dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur. En cas d'impossibilité d'être présents sur place, en temps utile, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, fax ou mail, en adressant la liste des plongeurs dans les délais ci-dessus sur les lieux de la compétition.

Récompenses :

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

En cas de compétition open, se référer au paragraphe « participation des plongeurs étrangers ».

NB : en cas d'impossibilité d'organiser les épreuves promotionnelles Duo Maîtres 18 ans et plus, et Maîtres 2 lors des meetings fédéraux, ces épreuves pourront être organisées lors des championnats de France Maîtres.